



# Bulletin Officiel

N°6689 Lundi 12 Septembre 2022

www.cmf.tn

27<sup>ème</sup> année ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR  
DES NORMES IFRS

3

## AVIS DES SOCIETES

### CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

AMEN ALLIANCE SICAV

4

### AUGMENTATION DE CAPITAL

SONEDE INTERNATIONAL

5

### NOTATIONS DEFINITIVES D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE ATL 2022-1

9

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2022-2

10

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE ATL 2022-1

11

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2022-2

17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23

## ANNEXE I

### INFORMATIONS POST AGO

ELECTROSTAR

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

**ANNEXE III**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE ARRETES AU 30 JUIN 2022**

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021**

- FCPR CDC CROISSANCE I
- FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL I
- FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONALII

**COMMUNIQUE DU CMF**

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CHANGEMENT DE DIRIGEANTS D'UNE SICAV**

**AMEN ALLIANCE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°40-2019 du 18 Décembre 2019

**Siège social:** Avenue Mohamed V – Immeuble AMEN BANK –Tour C-1002 Tunis

AMEN ALLIANCE SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès verbal enregistré le 16 Décembre 2021 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1<sup>er</sup> bureau à Tunis, le Conseil d'Administration réuni en date du 01 Novembre 2021 a décidé de nommer Monsieur Sami Hariga en qualité de Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Hatem Zaara.

---

2022 – AS – 1115

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**SONEDE INTERNATIONAL**

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions  
de nominal 20 Dinars entièrement libérées  
**Siège social** : Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -  
**Identifiant unique** : 1119736 V  
**Téléphone** : (+216) 71.875.860/ **Fax** : (+216) 71.875.850

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SONEDE INTERNATIONAL de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars

**Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le 28/01/2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de 1.000.000 DT à 3.000.000 DT par l'émission de 100.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, au pair, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1. redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
2. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

**But de l'émission**

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;
- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

### Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation du capital : 2.000.000 dinars
- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions
- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars
- Prix d'émission : Vingt (20) dinars
- Catégorie : Action Ordinaire
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne

### Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

### Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### Période de souscription

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (\*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

---

(\*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

### **Etablissements domiciliaires**

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Saula Esc B, 3<sup>ème</sup> étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10DT représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL: STB Agence El Manar N° 10209077108755578815.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Emettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

### **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

### **Régime fiscal applicable**

Droit commun.

### **Marché des titres**

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Négociation en Bourse des actions anciennes**

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

### **Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

**Négociation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

**Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

**Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**22-1083** en date du **29/08/2022**, est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la SONEDE INTERNATIONAL (Colisée Saula Esc –B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

-----  
(\* Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

BNA Capitaux, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **12/09/2022** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme « **BBB+ (tun)** » selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#securities-and-obligations>

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Tunisie Valeurs, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **09/09/2022** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **BBB (tun)** selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768#securities-and-obligations>

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «ATL 2022-1»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07/04/2022 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 22/08/2022 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 22/08/2022 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2022-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2022 et clôturées sans préavis au plus tard le 17/10/2022.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/10/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 277MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 31,5MD par des emprunts obligataires, 13,5MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2022-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

**Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

**Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Catégorie A d'une durée de 5 ans**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le **17 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et le **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie **A** et le **17/10/2025** la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie **A** et de **10,30%** pour la catégorie **B**.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une période totale de **7 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,660 années** et de **4,086** pour les obligations de la catégorie **B**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré en date du **22 Octobre 2021** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : **BBB + (tun)** ; Perspective : **Stable**
- Note nationale court terme : **F2 (tun)**

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB+ (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

*La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)*

*Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.*

*Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.*

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances portant gestion de l'année 2022, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 10 000 dinars sans que ce montant n'excède 6 000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**ATL 2022-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » visée par le CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22/1081** et du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22-006**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2022 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire  
«TLF 2022-2»**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le 30/04/2021 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 24/05/2022 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TLF 2022-2 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.**

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**

**Montant :**

L'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2022-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **21/10/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

**But de l'émission :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 352 000 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 111,2 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 20 millions de dinars par des crédits extérieurs.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2022-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

**Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21/10/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **21/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations «**TLF 2022-2**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
  
- ✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21/10/2027**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **21/10/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10%** l'an.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,403% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,153%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2022-2**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,660 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **22 Octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2022** la note **provisoire** à long terme **BBB (tun)(EXP)** à l'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2022-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

**Marché des titres :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2022-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2022-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-1082**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-007**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,925	107,972
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,795	148,863
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,813	123,871
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,963	134,028
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	129,313	129,375
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,867	129,936
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	124,196	124,250
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	50,014	50,035
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,173	36,190
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	123,138	123,197
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	108,632	108,683
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,142	19,150
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,746	132,786
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,247	1,248
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,754	129,802
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,592	12,597
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	183,259	183,350
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,463	12,467
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	104,227	104,279
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,695	106,752
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,936	14,944
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,024	2,025
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,638	67,658
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	141,935	142,235
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	110,126	110,083
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,533	115,586
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	152,797	152,685
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	571,891	571,655
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	150,017	150,123
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	191,576	191,146
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	106,397	106,375
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,850	136,095
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	174,839	174,634
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	153,344	153,283
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	24,206	24,208
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,129	98,146
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,020	1,019
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,036	1,033
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 352,689	2 359,335
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	149,817	151,661
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	243,324	242,362
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,076	3,084
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,769	2,774
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	65,548	65,562
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,367	1,368
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,279	1,285
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,276	1,282
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,574	14,694
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,323	11,369
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	14,209	14,429
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,650	96,138
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,337	1,329

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,983	109,017	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,307	100,351	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,433	106,484	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,884	103,932	
60 TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,436	105,492	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,889	108,944	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	105,135	105,187	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,318	102,363	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	101,237	101,238	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	106,022	106,070	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,682	107,736	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,379	105,427	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,282	104,318	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,346	104,393	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,843	102,890	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,552	106,582	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,320	103,368	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,790	101,824	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,709	106,750	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,269	102,312	
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,460	110,480	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,838	104,887	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,604	108,644	
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,297	109,334	
<b>SICAV MIXTES</b>								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	64,456	64,544	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	108,329	107,957	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,905	17,905	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	306,115	306,111	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 212,482	2 211,609	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,704	70,695	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,777	55,778	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,270	108,285	
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,513	11,535	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,430	15,354	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,598	17,593	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	15,184	15,167	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	108,264	108,060	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	88,637	88,226	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	93,229	92,775	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,909	105,197	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	103,530	103,074	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,259	11,260	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	104,248	104,186	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	155,169	154,937	
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	108,516	108,794	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	121,414	121,614	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	132,659	133,036	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	196,087	198,102	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	179,918	182,021	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	175,336	176,682	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	24,447	24,739	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	152,467	153,281	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,417	164,901	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 155,027	5 158,817	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	96,029	96,646	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 750,035	4 800,699	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,732	10,788	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	171,358	171,412	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 502,223	11 527,925	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 254,521	10 267,791	
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	128,546	128,179	

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

\*\*\*\* La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV A été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant**  
**du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
 www.cmf.tn  
 email : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

## AVIS DE SOCIETES

### INFORMATIONS POST AGO

#### **SOCIETE ELECTROSTAR**

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 Août 2022, la société ELECTROSTAR publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées ;
2. Le bilan après affectation du résultat ;
3. Le tableau d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

#### **1- Les résolutions adoptées**

##### **1ère Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

##### **2ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2020 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ceux-ci faisant ressortir un total bilan de **108.334.714,609 Dinars** et un résultat déficitaire de **16.311.829,822 Dinars**.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

##### **3ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des conventions réglementées conclues durant l'exercice 2020 et figurant au niveau du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires Aux comptes, approuve lesdites conventions sans aucune réserve.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

##### **4ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans aucune réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

##### **5ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que l'exercice 2020 s'est soldé par un résultat déficitaire de 16 311 829,822 DT, décide suite à la proposition du Conseil d'Administration, de l'affecter en **Résultats reportés.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

#### **6ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des Commissaires Aux Comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe Electrostar arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

#### **7ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant l'expiration des mandats de tous les administrateurs membres du conseil d'administration à savoir M. Fathi HACHICHA, la société WIDED SERVICES en la personne de son représentant légal, la Compagnie Internationale Méditerranéenne C.I.M en la personne de son représentant légal, la société FH SERVICES en la personne de son représentant légal et la société FMC ME FZE en la personne de son représentant légal, décide de renouveler les mandats des quatre premiers nommés et ce pour une période de trois ans à savoir 2021, 2022 et 2023. Leurs mandats respectifs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant être tenue en 2024 et statuant sur les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2023.

Quant à la société FMC ME FZE, elle a exprimé, en la personne de son représentant légal, son désir de ne plus assurer un nouveau mandat faisant ainsi passer le nombre des membres du conseil d'administration à cinq (05).

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

#### **8ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant l'expiration des mandats des Commissaires Aux Comptes à savoir La société BEDOUI BUSINESS & CONSULTING « B.B.C » représentée par Madame Besma BEDOUI et la société MANAGEMENT & AUDIT SERVICES « M.A.S » représentée par Monsieur Mehdi MASMOUDI, décide de renouveler le mandat de la société BEDOUI BUSINESS & CONSULTING « B.B.C » représentée par Madame Besma BEDOUI et ce pour une période de trois ans à savoir 2021, 2022 et 2023. Par contre, la société MANAGEMENT & AUDIT SERVICES « M.A.S » représentée par Monsieur Mehdi MASMOUDI a exprimé son désir de ne plus assurer un nouveau mandat et que par conséquent, il va falloir nommer un nouveau Commissaire Aux Comptes en lieu et place du cabinet M.A.S. A cet effet, il a été décidé de nommer Monsieur Yousri BEN HASSINE comme nouveau Co-Commissaire Aux Comptes et ce pour une période de trois ans à savoir 2021, 2022 et 2023

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant être tenue en 2024 et statuant sur les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2023.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

#### **9ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des faits relevés par la Direction Générale de la société et les Commissaires Aux Comptes et rapportés au conseil d'administration du 26 juillet 2022 concernant les signes précurseurs des difficultés économiques de la société ELECTROSTAR et les mesures à prendre par la Direction pour assurer la pérennité de la société, se reconnaît parfaitement instruite sur la situation de la société et sur les mesures à prendre pour assurer la continuité de son activité sociale et propose même les mesures additionnelles suivantes :

- Demander au Conseil d'administration de confier à La Direction Générale de la société la révision du Business Plan en fonction des ajustements exigés par les banques.

- Demander au Conseil d'administration de s'engager à mettre les moyens nécessaires afin d'assurer la survie de la société et la continuité de son exploitation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**10ème Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer et remplir toutes les formalités du droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

## 2-Le Bilan après affectation du résultat

### ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<i>Actifs Immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	1 857 365,718	1 857 365,718
Moins : Amortissements	1 856 942,934	1 855 418,004
	<b>422,784</b>	<b>1 947,714</b>
Immobilisations corporelles	30 355 528,753	31 247 038,601
Moins : Amortissements	11 266 171,078	11 389 834,753
	<b>19 089 357,675</b>	<b>19 857 203,848</b>
Immobilisations Financières	36 656 566,468	36 919 765,280
Moins : Provisions	317 524,231	113 404,500
	<b>36 339 042,237</b>	<b>36 806 360,780</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>	<b>55 428 822,696</b>	<b>56 665 512,342</b>
Autres actifs non courants	85 333,333	0,000
	<b>55 514 156,029</b>	<b>56 665 512,342</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>55 514 156,029</b>	<b>56 665 512,342</b>
Stocks	7 458 152,844	7 302 710,740
Moins : Provisions	2 631 624,178	1 710 555,716
	<b>4 826 528,666</b>	<b>5 592 155,024</b>
Clients et comptes rattachés	28 220 954,996	29 712 915,326
Moins : Provisions	5 854 196,130	4 069 726,307
	<b>22 366 758,866</b>	<b>25 643 189,019</b>
Autres actifs courants	25 221 925,425	24 379 935,165
Liquidités et équivalents en liquidités	405 345,623	1 122 728,467
<b>Total des actifs courants</b>	<b>52 820 558,580</b>	<b>56 738 007,675</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>108 334 714,609</b>	<b>113 403 520,017</b>

## **CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Capital Social	20 575 112,000	20 575 112,000
Réserves Légales	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	8 720 223,625	8 720 223,625
Résultats reportés	-53 952 422,577	-37 640 592,755
Réserve Spéciale de Réévaluation	0,000	0,000
<b>Total des capitaux propres après affect. du résultat</b>	<b>-23 766 897,426</b>	<b>-7 455 067,604</b>
<b><i>Passifs non courants</i></b>		
Emprunts	57 645 746,922	61 455 735,402
Autres emprunts et dettes	7 330 465,118	10 995 697,670
<b><i>Total Passifs non courants</i></b>	<b><i>64 976 212,040</i></b>	<b><i>72 451 433,072</i></b>
<b><i>Passifs courants</i></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 162 117,470	8 390 224,669
Autres passifs courants	19 591 409,740	14 612 063,526
Concours bancaires et autres passifs financiers	36 371 872,785	25 404 866,354
<b><i>Total Passifs courants</i></b>	<b><i>67 125 399,995</i></b>	<b><i>48 407 154,549</i></b>
<b>Total des Passifs</b>	<b>132 101 612,035</b>	<b>120 858 587,621</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>108 334 714,609</b>	<b>113 403 520,017</b>

### 3. Le Tableau d'évolution des capitaux propres

<i>(En TND)</i>	Capital social	Réserves légalés	Prime d'émission	Résultat reportés	Résev spéc de réév	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020 avant affectation</b>	<b>20 575 112,000</b>	<b>890 189,526</b>	<b>8 720 223,625</b>	<b>-37 640 592,755</b>	<b>0,000</b>	<b>-16 311 829,822</b>	<b>-23 766 897,426</b>
Affectation du résultat AGO du 31/08/2022 *Résultats reportés				-16 311 829,822		16 311 829,822	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020 après affectation</b>	<b>20 575 112,000</b>	<b>890 189,526</b>	<b>8 720 223,625</b>	<b>-53 952 422,577</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-23 766 897,426</b>

#### 4. La Liste des membres du conseil d'administration

<b>Administrateurs</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Mandat</b>	<b>Qualité</b>	<b>Principales Fonctions</b>	<b>Mandats dans d'autres Conseils d'Administration</b>
AHMED ADEL MANAA	Lui - même	2020-2022	Président	Gérant des sociétés ELECTROLAND- AMC-3STAR	Président du Conseil d'Administration de la société HHW SA - Président Directeur Général de la société SOGES S.A - Administrateur au sein de la société TMF
FATHI HACHICHA	Lui - même	2021-2023	ADMINISTRATEUR	-	Administrateur au sein des sociétés SODINCO-HHW-SOGES- HHW TRADING
SOCIETE WIDED SERVICES	Mr. Sami MHIRI	2021-2023	ADMINISTRATEUR	Gérant de la société WIDED SERVICES	Administrateur au sein de la société EQUIPEMENT HYDRAULIQUE
COMPAGNIE INTERNATIONALE MEDITERRANEENNE (C.I.M)	Mme Dhia MOALLA TRIGUI	2021-2023	ADMINISTRATEUR	Directrice Générale des sociétés ELECTROSTAR et HHW SA.	Administrateur au sein de la société SODINCO
SOCIETE F.H SERVICES	Mr. Slim FATNASSI	2021-2023	ADMINISTRATEUR	Gérant des sociétés FH SERVICES-SIBS-AGRINDUS	Administrateur au sein de la société HHW SA- Président Directeur Général au sein de la société HHW TRADING

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

## DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DE SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

#### **L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, M. Mahmoud ZAHAF (Cabinet ZAHAF & Associés) et M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F).

**BILAN**  
**Arrêté au 30/06/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	Solde au		
		30-juin-22	30-juin-21	31-déc-21
<b>ACTIFS</b>				
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		2 314 872	2 264 293	2 314 872
Moins : amortissements		(1 447 619)	(1 450 745)	(1 394 395)
	<b>(B.1)</b>	<b>867 253</b>	<b>813 548</b>	<b>920 477</b>
Immobilisations corporelles		87 684 281	89 627 624	87 123 233
Moins : amortissements		(65 748 709)	(67 918 045)	(64 296 172)
	<b>(B.2)</b>	<b>21 935 572</b>	<b>21 709 579</b>	<b>22 827 061</b>
Immobilisations financières		16 746 227	13 058 716	16 661 467
Moins : Provisions		(426 645)	(361 389)	(366 785)
	<b>(B.3)</b>	<b>16 319 582</b>	<b>12 697 327</b>	<b>16 294 682</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>39 122 407</b>	<b>35 220 454</b>	<b>40 042 220</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>39 122 407</b>	<b>35 220 454</b>	<b>40 042 220</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		31 809 554	37 777 425	35 961 899
Moins : Provisions		(677 861)	(555 560)	(693 603)
	<b>(B.4)</b>	<b>31 131 693</b>	<b>37 221 865</b>	<b>35 268 296</b>
Clients et comptes rattachés		64 694 895	62 012 912	70 371 247
Moins : Provisions		(4 388 896)	(3 975 510)	(4 154 953)
	<b>(B.5)</b>	<b>60 305 999</b>	<b>58 037 402</b>	<b>66 216 294</b>
Autres actifs courants		14 520 971	10 952 436	12 038 182
Moins : Provisions		(570 852)	(582 843)	(592 200)
	<b>(B.6)</b>	<b>13 950 119</b>	<b>10 369 593</b>	<b>11 445 982</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.7)</b>	488 079	337 466	422 744
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.8)</b>	2 081 310	3 740 280	1 479 168
<b>Total des actifs courants</b>		<b>107 957 200</b>	<b>109 706 606</b>	<b>114 832 484</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>147 079 607</b>	<b>144 927 060</b>	<b>154 874 704</b>

**BILAN**  
**Arrêté au 30/06/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	Solde au		
		30-juin-22	30-juin-21	31-déc-21
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		24 000 000	12 000 000	24 000 000
Réserves		15 893 754	27 743 148	15 743 148
Autres capitaux propres		243 569	277 700	260 635
Résultats reportés		2 861 513	10 750 618	10 750 618
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>42 998 836</b>	<b>50 771 466</b>	<b>50 754 401</b>
Résultat de la période		(3 742 803)	(2 965 723)	(7 738 499)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(B.9)</b>	<b>39 256 033</b>	<b>47 805 743</b>	<b>43 015 902</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	<b>(B.10)</b>	31 198 679	35 465 440	33 645 114
Provisions	<b>(B.11)</b>	2 812 952	2 817 325	2 712 951
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>34 011 631</b>	<b>38 282 765</b>	<b>36 358 065</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.12)</b>	7 511 065	4 539 313	9 046 760
Autres passifs courants	<b>(B.13)</b>	8 145 182	7 668 341	6 420 960
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.14)</b>	58 155 696	46 630 898	60 033 017
<b>Total des passifs courants</b>		<b>73 811 943</b>	<b>58 838 552</b>	<b>75 500 737</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>107 823 574</b>	<b>97 121 317</b>	<b>111 858 802</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>147 079 607</b>	<b>144 927 060</b>	<b>154 874 704</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour la période de 6 mois close le 30/06/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	Période de 6 mois close le		Exercice de 12
		30-juin-22	30-juin-21	mois clos le
		30-juin-22	30-juin-21	31-déc-21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	(R.1)	42 822 365	41 023 067	96 461 367
- Ventes locales		19 096 838	15 973 489	45 875 718
- Ventes à l'exportation		23 725 527	25 049 578	50 585 649
Autres produits d'exploitation	(R.2)	405 074	382 080	567 586
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>43 227 439</b>	<b>41 405 147</b>	<b>97 028 953</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	(R.3)	6 043 319	(284 150)	2 043 361
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	24 733 611	29 598 370	69 427 918
Charges de personnel	(R.5)	7 999 992	8 285 067	15 750 396
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	1 984 222	1 782 786	3 593 910
Autres charges d'exploitation	(R.7)	2 559 438	2 482 640	5 725 933
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>43 320 582</b>	<b>41 864 713</b>	<b>96 541 518</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(93 143)</b>	<b>(459 566)</b>	<b>487 435</b>
Produits des placements		-	-	12 000
Charges financières nettes	(R.8)	(3 690 771)	(2 412 874)	(7 974 764)
Autres gains ordinaires	(R.9)	187 463	7 355	7 896
Autres pertes ordinaires		(46 277)	(40 597)	(54 517)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>(3 642 728)</b>	<b>(2 905 682)</b>	<b>(7 521 950)</b>
Impôt sur les bénéfices	(R.10)	100 075	60 041	216 549
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(3 742 803)</b>	<b>(2 965 723)</b>	<b>(7 738 499)</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Pour la période de 6 mois close le 30/06/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

NOTES	Période de 6 mois close le		Exercice de
	30/06/2022	30/06/2021	12 mois clos le 31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net	(3 742 803)	(2 965 723)	(7 738 499)
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions (F.1)	2 250 116	2 016 900	4 170 662
* Reprises sur provision et amortissements (F.2)	(265 893)	(234 114)	(576 752)
* Variation des :			
- Stocks (F.3)	4 152 345	(2 500 002)	(684 476)
- Créances (F.4)	5 676 352	2 337 445	(6 020 890)
- Autres actifs (F.5)	(2 457 009)	(1 585 774)	(3 332 352)
- Autres actifs financiers (F.6)	(65 335)	67 839	(17 439)
- Fournisseurs (F.7)	(1 535 695)	(1 736 979)	2 770 468
- Autres passifs (F.8)	1 531 703	1 450 377	456 219
* Autres ajustements :			
- Plus-value de cession d'immobilisations (F.10)	(40 000)	(7 000)	(7 000)
- Quote-part subvention d'investissement	(17 066)	(17 065)	(34 131)
<b>Total des flux de trésorerie provenant des / (affectés aux) opérations d'exploitation</b>	<b>5 486 715</b>	<b>(3 174 096)</b>	<b>(11 014 190)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (F.9)	(321 353)	(1 540 023)	(4 174 829)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles (F.10)	40 000	7 000	7 000
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières (F.11)	(84 760)	(58 671)	(3 111 622)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-	50 200
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>(366 113)</b>	<b>(1 591 754)</b>	<b>(7 229 251)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
- Encaissement provenant des emprunts	-	6 750 000	11 722 786
- Remboursement d'emprunts	(2 255 550)	(2 048 350)	(3 976 479)
- Variation des crédits de gestion	(1 674 185)	2 430 033	7 874 458
<b>Total des flux de trésorerie liés (affectés aux) / provenant des opérations de financement</b>	<b>(3 929 735)</b>	<b>7 131 683</b>	<b>15 620 765</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 190 867</b>	<b>2 365 833</b>	<b>(2 622 676)</b>
<i>Trésorerie au début de la période</i> (F.12)	<i>(7 465 273)</i>	<i>(4 842 597)</i>	<i>(4 842 597)</i>
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i> (F.13)	<i>(6 274 406)</i>	<i>(2 476 764)</i>	<i>(7 465 273)</i>

## ***Notes aux Etats Financiers Intermédiaires***

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 9 000 dinars. Elle s'est transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars prélevés sur les réserves ordinaires et ce, par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 30 juin 2022selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### **III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

### **IV. LES BASES DE MESURE**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

#### **1- Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherches et développements sont amortis au taux annuel de 33,33% et 10%.

#### **2- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

<b>Nature</b>	<b>Taux annuels</b>
Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Equipements de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Agencements Aménagements Installations	10%

Les dotations aux amortissements liées aux acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

### **3- Immobilisations financières**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

### **4- Stocks**

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

### **5- Clients et comptes rattachés**

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

### **6- Liquidités et équivalents de liquidités/ Concours bancaires**

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

### **7- Emprunts**

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatif au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

### **8- Revenus**

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

### **9- Opérations libellées en monnaies étrangères**

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères, est constatée dans les comptes de résultat.

## V. CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN :

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

## VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de la période :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de la nouvelle période ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

## VII. NOTES EXPLICATIVES

*(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)*

### VII.1. Notes sur le bilan

#### B.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent au 30 juin 2022 un solde net de 867 253DT contre un solde de 920 477DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Logiciels	2 116 806	2 066 227	2 116 806
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066	198 066
<b>Total</b>	<b>2 314 872</b>	<b>2 264 293</b>	<b>2 314 872</b>
Amortissements "Logiciels"	(1 249 553)	(1 252 679)	(1 196 329)
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	(198 066)	(198 066)	(198 066)
<b>Total Amortissement</b>	<b>(1 447 619)</b>	<b>(1 450 745)</b>	<b>(1 394 395)</b>
<b>Total Net</b>	<b>867 253</b>	<b>813 548</b>	<b>920 477</b>

#### B.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent au 30 juin 2022 un solde net de 21 935 572DT contre un solde de 22 827 061 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Terrains	4 771 238	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 182	8 803 182
Installations générales des bâtiments	4 569 605	4 692 659	4 569 094
Matériel et outillage industriel	51 983 952	53 119 519	51 979 981
AAI du matériel et outillage industriel	1 837 618	1 846 639	1 837 618
Matériel de transport	3 303 337	3 259 458	3 303 337
Agencements, aménagements et installations généraux	5 924 676	6 045 589	5 924 674
Equipement de bureaux	721 862	912 979	721 862
Matériel informatique	1 286 806	1 471 087	1 278 919
Immobilisations en cours	3 577 496	4 165 064	3 268 514
Immobilisations à statut juridique particulier	904 509	540 210	664 814
<b>Total Brut</b>	<b>87 684 281</b>	<b>89 627 624</b>	<b>87 123 233</b>
Total Amortissements	(65 748 709)	(67 918 045)	(64 296 172)
<b>Total Net</b>	<b>21 935 572</b>	<b>21 709 579</b>	<b>22 827 061</b>

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements se présente comme suit :

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 juin 2022</b>									
<b>Désignation</b>	<b>VALEURS D'ORIGINE</b>				<b>AMORTISSEMENTS</b>				<b>V.C.N. AU 30/06/2022</b>
	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Au 30/06/2022</b>	<b>Antérieur</b>	<b>Reprise</b>	<b>Dotations S1 2022</b>	<b>Cumul</b>	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciel	2 116 806			2 116 806	1 196 329		53 224	1 249 553	867 253
Autres immobilisations Incorporelles	198 066			198 066	198 066			198 066	-
<b><i>Sous total</i></b>	<b>2 314 872</b>			<b>2 314 872</b>	<b>1 394 395</b>		<b>53 224</b>	<b>1 447 619</b>	<b>867 253</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrains	4 740 433			4 740 433					4 740 433
Aménagement Terrain	30 805			30 805	23 979		1 527	25 506	5 299
Bâtiments	8 803 182			8 803 182	7 344 949		131 759	7 476 708	1 326 474
Installations générales des bâtiments	4 569 094	511		4 569 605	3 390 990		118 068	3 509 058	1 060 547
Matériel et outillage Industriel	51 979 981	3 971		51 983 952	42 309 856		840 769	43 150 625	8 833 327
AAI du matériel et outillage industriel	1 837 618			1 837 618	1 632 497		22 370	1 654 867	182 751
Matériels de Transport	3 303 337			3 303 337	2 617 927		136 928	2 754 855	548 482
AAI généraux	5 924 674	2		5 924 676	5 151 902		128 381	5 280 283	644 393
Equipement de bureaux	721 862			721 862	604 996		20 257	625 253	96 609
Matériel informatique	1 278 919	7 887		1 286 806	1 047 069		68 813	1 115 882	170 924
Immobilisations à statut juridique particulier	664 814	350 159	(110 464)	904 509	172 007	(110 464)	94 129	155 672	748 837
Immobilisations en cours	3 268 514	308 982		3 577 496					3 577 496
<b><i>Sous total</i></b>	<b>87 123 233</b>	<b>671 512</b>	<b>(110 464)</b>	<b>87 684 281</b>	<b>64 296 172</b>	<b>(110 464)</b>	<b>1 563 001</b>	<b>65 748 709</b>	<b>21 935 572</b>
<b>Total Général</b>	<b>89 438 105</b>	<b>671 512</b>	<b>(110 464)</b>	<b>89 999 153</b>	<b>65 690 567</b>	<b>(110 464)</b>	<b>1 616 225</b>	<b>67 196 328</b>	<b>22 802 825</b>

### B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 30 juin 2022 un solde net de 16 319 582DT contre un solde de 16 294 682DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Titres de participation (*)	16 547 834	12 817 462	16 510 334
Prêts au personnel	43 311	-	8 051
Dépôts et cautionnements	155 082	221 254	143 082
Obligations	-	20 000	-
<b>Total brut immobilisations financières</b>	<b>16 746 227</b>	<b>13 058 716</b>	<b>16 661 467</b>
Provisions	(426 645)	(361 389)	(366 785)
<b>Total net</b>	<b>16 319 582</b>	<b>12 697 327</b>	<b>16 294 682</b>

(\*) Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Assad International	1 301 017	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
Batterie Assad Algérie	3 396 637	303 765	3 396 637
S.M.U	120 000	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
ENAS	6 088 810	6 088 810	6 088 810
Mediterranean Institute of Technology (MIT)	165 000	165 000	165 000
Montant non libéré (MIT)	-	(37 500)	(37 500)
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	(526 030)	(526 030)	(526 030)
Batterie ASSAD Côte d'Ivoire	119 570	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	1 520 000	920 000	1 520 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>16 547 834</b>	<b>12 817 462</b>	<b>16 510 334</b>

#### B.4. Stocks

Les stocks présentent, au 30 juin 2022, un solde net de 31 131 693DT contre un solde de 35 268 296DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Matières premières	10 063 123	8 367 159	8 799 648
Matières premières en transit (*)	3 379 663	2 804 320	2 802 137
Matières consommables	368 436	140 565	256 702
Pièces de rechange	4 641 890	4 738 110	4 703 651
Produits finis	3 697 097	8 077 553	6 452 261
Produits intermédiaires	9 659 345	13 649 718	12 947 500
(-) Provisions	(677 861)	(555 560)	(693 603)
<b>Total</b>	<b>31 131 693</b>	<b>37 221 865</b>	<b>35 268 296</b>

(\*) : Ce solde comprend un stock de batteries usagées importées d'une valeur de 2.802.137 DT (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radés par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock a engendré des frais complémentaires de surestaries et de consignation.

La direction estime que ces frais de surestarie seraient majoritairement récupérables grâce à l'augmentation du cours du LME (cours du plomb) et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. A cet effet, une provision correspondante de 100.000 DT est comptabilisée au 30 juin 2022.

Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

#### B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent, au 30 juin 2022, un solde net de 60 305 999DT contre un solde net de 66 216 294DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Clients ordinaires	51 744 367	53 128 214	57 034 437
Clients effets et chèques en portefeuille	8 561 632	4 909 188	9 181 857
Clients douteux	4 388 896	3 975 510	4 154 953
<b>Total brut</b>	<b>64 694 895</b>	<b>62 012 912</b>	<b>70 371 247</b>
Provisions	(4 388 896)	(3 975 510)	(4 154 953)
<b>Total net</b>	<b>60 305 999</b>	<b>58 037 402</b>	<b>66 216 294</b>

## B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent, au 30 juin 2022, un solde net de 13 950 119 DT contre un solde net de 11 445 982 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs avances et acomptes	4 469 030	130 790	2 867 107
Fournisseurs débiteurs	99 824	-	42 975
Personnel avances et acomptes	129 066	360 540	157 854
Etat, retenues à la source	2 221 465	1 381 397	1 786 799
Etat, Report de TVA	125 257	1 717 297	508 182
Etat, TVA déductible	1 137	23 777	17 711
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 856 948	6 810 773	6 167 849
Charges constatées d'avance	484 153	369 436	360 660
Autres débiteurs	90 238	114 572	53 604
Produits à recevoir	43 853	43 854	75 441
Provisions	(570 852)	(582 843)	(592 200)
<b>Total</b>	<b>13 950 119</b>	<b>10 369 593</b>	<b>11 445 982</b>

## B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 488 079 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Prêts au personnel	342 163	221 481	279 985
Titres SICAV	145 916	115 985	142 759
<b>Total</b>	<b>488 079</b>	<b>337 466</b>	<b>422 744</b>

## B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30 juin 2022 un solde de 2 081 310DT contre un solde de 1 479 168DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Effets remis à l'encaissement	443 209	507 786	838 953
Effets remis à l'escompte	78 460	215 557	36 757
Autres organismes financiers (AFC)	146	131	158
UBCI Megrine	-	6 591	-
Attijari Bank Bouargoub	17 067	79 847	26 415
BH BANK	-	32	20
STB Ben Arous	52 551	61 502	53 190
BIAT Al Jazira	62 537	28 943	-
BIAT en Euro	1	1 678 253	43 402
BIAT en Dollar	17	156	159
ATB	-	694 947	-
Attijari Bank Megrine	606 837	59 784	-
Banque Zitouna	800 790	387 534	461 555
Carte technologique	10 000	-	8 863
Caisses	9 695	19 217	9 696
<b>Total</b>	<b>2 081 310</b>	<b>3 740 280</b>	<b>1 479 168</b>

## B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 30 juin 2022 une valeur de 39 256 033 DT.  
Les variations intervenues au cours de la période sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>2 800 000</b>	<b>294 765</b>	<b>21 400 000</b>	<b>8 241 971</b>	<b>2 508 647</b>	<b>50 788 531</b>
Affectation Résultat 2020								2 508 647	(2 508 647)	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						(34 130)				(34 130)
Augmentation de Capital	12 000 000						(12 000 000)			-
Résultat au 31/12/2021									(7 738 499)	(7 738 499)
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>24 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>2 800 000</b>	<b>260 635</b>	<b>9 400 000</b>	<b>10 750 618</b>	<b>(7 738 499)</b>	<b>43 015 902</b>
Affectation Résultat 2021								(7 738 499)	7 738 499	-
Réserve légale		150 606						(150 606)		-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						(17 066)				(17 066)
Résultat au 30/06/2022									(3 742 803)	(3 742 803)
<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>24 000 000</b>	<b>1 350 606</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>2 800 000</b>	<b>243 569</b>	<b>9 400 000</b>	<b>2 861 513</b>	<b>(3 742 803)</b>	<b>39 256 033</b>

### B.10. Emprunts

Les emprunts à long terme présentent, au 30 juin 2022, un solde de 31 198 679 DT contre un solde de 33 645 114 DT au 31 décembre 2021 se détaillant comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Emprunts bancaires	25 949 327	30 052 933	28 226 496
Emprunts leasing	622 260	439 722	445 832
Autres crédits à long terme	4 627 092	4 972 785	4 972 786
<b>Total</b>	<b>31 198 679</b>	<b>35 465 440</b>	<b>33 645 114</b>

### B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent, au 30 juin 2022, un solde de 2 812 952DT contre un solde de 2 712 951DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Provisions pour risques et charges	2 225 143	2 260 241	2 125 143
Provisions pour garanties données	587 809	557 084	587 808
<b>Total</b>	<b>2 812 952</b>	<b>2 817 325</b>	<b>2 712 951</b>

### B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent, au 30 juin 2022, un solde de 7 511 065 DT contre un solde de 9 046 760 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs locaux et étrangers	5 031 017	1 626 090	7 129 924
Fournisseurs, Retenues de garantie	16 427	17 474	17 475
Fournisseurs, effets à payer	984 905	1 045 619	1 567 986
Fournisseurs, factures non parvenues	1 478 716	1 850 130	331 375
<b>Total</b>	<b>7 511 065</b>	<b>4 539 313</b>	<b>9 046 760</b>

### B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 30 juin 2022 un solde de 8 145 182 DT contre un solde de 6 420 960DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Etat impôts sur les bénéfices	100 075	60 041	216 549
Personnel autres charges à payer	3 828 961	3 997 964	2 855 407
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827	139 827
Prêts personnel CNSS	409	649	409
Charges à payer	420 012	262 320	244 320
Personnel rémunérations dues	617 296	648 802	3 501
Créditeurs divers	37 940	44 135	37 940
Autres	870	870	870
CNSS	917 963	915 836	1 098 414
Assurance Groupe	84 458	82 141	173 386
Etat - Impôts et taxes à payer	174 962	258 036	258 036
Produits constatés d'avance	565 427	128 936	536 964
Acomptes clients	13 368	35 170	11 723
Clients - Avoirs à établir	1 209 410	1 159 410	809 410
<b>Total</b>	<b>8 145 182</b>	<b>7 768 341</b>	<b>6 420 960</b>

### B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent, au 30 juin 2022, un solde de 58 155 696 DT contre un solde de 60 033 017DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	4 103 605	3 638 130	3 628 140
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	240 374	177 338	174 797
Intérêts courus	908 548	793 959	1 064 001
Divers crédits de gestion	44 547 453	35 804 427	46 221 638
BIAT Agence des affaires	4 646 908	3 833 782	5 366 190
Attijari Bank Bouargoub	-	49 073	-
ATB	928 395	510 218	980 437
BNA	1 354 969	773 922	720 173
UBCI Megrine	408 344	824 417	808 446
Attijari Bank Megrine	867 189	2 473	897 755
UBCI EURO	816	33	823
UIB	149 055	223 126	170 617
BH Bank	40	-	-
<b>Total</b>	<b>58 155 696</b>	<b>46 630 898</b>	<b>60 033 017</b>

## VII.2. Notes sur l'état de résultat

### R.1. Revenus

Les revenus totalisent 42 822 365 DT au titre du premier semestre 2022 contre 41 023 067 DT au titre du premier semestre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Ventes locales	19 096 838	15 973 489	45 875 718
Ventes à l'exportation	23 725 527	25 049 578	50 585 649
<b>Total</b>	<b>42 822 365</b>	<b>41 023 067</b>	<b>96 461 367</b>

### R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 405 074DT au titre du premier semestre 2021 contre 382 080DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Quote-part subventions	17 065	17 064	34 130
Loyer et autres services	388 009	365 016	526 256
Jetons de présence	-	-	7 200
<b>Total</b>	<b>405 074</b>	<b>382 080</b>	<b>567 586</b>

### R.3. Variation des stocks de produits finis et des encours

La variation des stocks de produits finis et des encours totalise 6 043 319 DT au titre du premier semestre 2022 contre 284 150 DT au titre du premier semestre 2021 et se détaillent comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Variation des stocks des produits finis et des encours	6 043 319	284 150	2 043 361
<b>Total</b>	<b>6 043 319</b>	<b>284 150</b>	<b>2 043 361</b>

### R.4. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent 24 733 611DT au titre du premier semestre 2022 contre 29 598 370 DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Achats matières premières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	26 624 585	31 814 222	72 155 755
Variations stocks matières premières, pièces de rechange et consommables	(1 890 974)	(2 215 852)	(2 727 837)
<b>Total</b>	<b>24 733 611</b>	<b>29 598 370</b>	<b>69 427 918</b>

## R.5. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 7 999 992 DT au titre du premier semestre 2022 contre 8 285 067DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Salaires et indemnités représentatives	6 442 122	6 624 361	12 622 671
Cotisations de sécurité sociale	1 380 108	1 442 627	2 770 369
Autres charges de personnel	177 762	218 079	357 356
<b>Total</b>	<b>7 999 992</b>	<b>8 285 067</b>	<b>15 750 396</b>

## R.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 1 984 222DT au titre du premier semestre 2022 contre 1 782 786 DT au titre du premier semestre 2022, se détaillant comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 30/06/2022</b>	<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Dot. Amort. Immobilisations incorporelles	53 224	165 356	109 006
Dot. Amort. Immobilisations corporelles	1 563 000	1 573 366	3 210 863
Dot. aux provisions clients douteux	314 664	278 178	581 180
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	122 301	-	138 043
Dot. aux provisions des Immobilisations financières	59 860	-	-
Dot. aux provisions pour garantie donnée	-	-	30 725
Dot. aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	37 066	-	41 392
Dot. aux provisions pour risques et charges	100 000	-	59 453
<b>TOTAL</b>	<b>2 250 115</b>	<b>2 016 900</b>	<b>4 170 662</b>
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(80 721)	(189 569)	(303 771)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(138 043)	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(16 600)	(221 036)
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	(47 129)	(27 945)	(51 945)
<b>TOTAL</b>	<b>(265 893)</b>	<b>(234 114)</b>	<b>(576 752)</b>
<b>Total Net</b>	<b>1 984 222</b>	<b>1 782 786</b>	<b>3 593 910</b>

## R.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 2 559 438DT au titre du premier semestre 2022 contre 2 482 640 DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Loyers	121 190	263 395	335 793
Entretiens et réparations	456 340	364 303	865 507
Assurances	133 657	172 686	358 267
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	414 850	193 780	872 058
Rémunérations Comité Permanent d'Audit	-	8 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	40 265	15 182	74 154
Personnel extérieur (travaux en régie)	63 142	53 584	139 495
Publicité et propagandes	107 800	169 544	366 111
Frais de transports	173 011	287 269	479 450
Voyages, déplacements, mission et réceptions	117 603	71 906	182 624
Frais postaux	62 062	57 499	148 123
Divers frais de services bancaires	370 752	436 972	805 270
Dons accordés	209 850	57 600	347 165
Jetons de présence	60 000	60 000	100 000
T.F.P. et FOPROLOS	124 806	129 743	321 334
TCL	54 087	67 027	166 194
Taxes de circulation	36 722	27 589	33 648
Droit d'enregistrement et autres taxes	13 301	40 733	112 912
Autres charges d'exploitation	-	5 828	5 828
<b>Total</b>	<b>2 559 438</b>	<b>2 482 640</b>	<b>5 725 933</b>

## R.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 3 690 771DT au titre du premier semestre 2022 contre 2 412 874 DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Échelles d'intérêts	321 430	480 064	1 097 227
Agios sur escomptes	66 601	96 214	232 932
Intérêts sur crédits de gestion	1 656 163	1 656 327	3 682 510
Gains de change	(139 312)	(2 014 604)	(669 864)
Pertes de change	429 336	945 233	1 055 176
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	1 371 996	1 276 341	2 620 698
Intérêt des prêts	(15 443)	(26 701)	(43 915)
<b>Total</b>	<b>3 690 771</b>	<b>2 412 874</b>	<b>7 974 764</b>

## R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 187 463DT au titre du premier semestre 2022 contre 7 355DT au titre du premier semestre 2021, se détaillant comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Produit de cession	40 000	7 000	7 000
Autres profits divers	147 463	355	896
<b>Total</b>	<b>187 463</b>	<b>7 355</b>	<b>7 896</b>

## R.10. Impôt sur les sociétés

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2021
Impôt sur les sociétés	100 075	60 041	216 549
<b>Total</b>	<b>100 075</b>	<b>60 041</b>	<b>216 549</b>

## VII.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

### F.1. Amortissements et provisions

Désignation	Montant
Dot. Amort. Immobilisations incorporelles	53 224
Dot. Amort. Immobilisations corporelles	1 563 000
Dot. aux provisions clients douteux	314 664
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	122 302
Dot. aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	59 860
Dot. aux provisions pour IDR	37 066
Dot. aux provisions pour risques et charges	100 000
<b>Total</b>	<b>2 250 116</b>

### F.2. Reprises sur provisions

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	(80 721)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(138 043)
Autres Reprises sur provisions et transfert de charges	(47 129)
<b>Total</b>	<b>(265 893)</b>

### F.3. Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Variation
Rubriques "Stocks"	35 961 899	31 809 554	4 152 345
<b>Total</b>	<b>35 961 899</b>	<b>31 809 554</b>	<b>4 152 345</b>

#### F.4. Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	70 371 247	64 694 895	5 676 352
<b>Total</b>	<b>70 371 247</b>	<b>64 694 895</b>	<b>5 676 352</b>

#### F.5. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	12 038 182	14 520 971	(2 482 789)
Ajustement refacturation charges Amortissement			25 780
<b>Total</b>	<b>12 038 182</b>	<b>14 520 971</b>	<b>(2 457 009)</b>

#### F.6. Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	422 744	488 079	(65 335)
<b>Total</b>	<b>422 744</b>	<b>488 079</b>	<b>(65 335)</b>

#### F.7. Variation des Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	7 511 065	9 046 760	(1 535 695)
<b>Total</b>	<b>7 511 065</b>	<b>9 046 760</b>	<b>(1 535 695)</b>

#### F.8. Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques « Autres Passifs Courants »	8 145 182	6 420 960	1 724 222
Intérêts courus	908 548	1 064 001	(155 453)
Provision IDR	1 241 970	1 204 904	(37 066)
<b>Total</b>	<b>10 295 700</b>	<b>8 689 865</b>	<b>1 531 703</b>

#### F.9. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Variation
Immobilisations corporelles	87 123 233	87 684 281	(561 048)
Immobilisations incorporelles	2 314 872	2 314 872	-
Ajustement acquisition en leasing			350 159
Ajustement- cession des Immobilisations			(110 464)
<b>TOTAL</b>	<b>89 438 105</b>	<b>89 999 153</b>	<b>(321 353)</b>

#### F.10. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2022
<b>Plus-value sur cession des immobilisations corporelles</b>	
Valeur brute	110 464
Amortissements cumulés	(110 464)
<b>Valeur comptable nette</b>	-
Prix de cession	40 000
<b>Plus-value</b>	<b>40 000</b>

#### F.11. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Versement reliquat souscription au capital social « MIT »	(37 500)
Dépôts et cautionnements	(12 000)
Prêts au personnel	(35 260)
<b>Total</b>	<b>(84 760)</b>

#### F.12. Trésorerie au début de la période

Désignation	Montant
Banques	593 604
Découverts bancaires	(8 944 441)
Effets remis à l'encaissement	838 953
Effets remis à l'escompte	36 757
Autres organismes financiers (AFC)	158
Caisses	9 696
<b>Total</b>	<b>(7 465 273)</b>

#### F.13. Trésorerie à la fin de la période

Désignation	Montant
Banques	1 549 800
Découverts bancaires	(8 355 716)
Effets remis à l'encaissement	443 209
Effets remis à l'escompte	78 460
Autres organismes financiers (AFC)	146
Caisses	9 695
<b>Total</b>	<b>(6 274 406)</b>

#### VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :

- Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
- Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997et comprenant notamment :
  - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
  - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
  - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
- Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
  - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
  - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;
  - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.
  - Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
  - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
  - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :

- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
  - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
  - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;
  - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue AI Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
  - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue AI Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
  - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;

- Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
  - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
  - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m<sup>2</sup> ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3,5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
  - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup>
  - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue AI Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
  - Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 4,3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
  - Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
  - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m<sup>2</sup>) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » suite à l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :

- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.

## IX. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30-juin-22</b>	<b>30-juin-21</b>	<b>31-déc-21</b>
Résultat net	(3 742 803)	(2 965 723)	(7 738 499)
Nombre d'actions	24 000 000	12 000 000	24 000 000
<b>Résultat par action</b>	<b>(0,156)</b>	<b>(0,247)</b>	<b>(0,322)</b>

## X. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

- Pour la situation arrêtée au 30 juin 2022, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

<b>Partie Liée</b>	<b>Ventes hors taxes 30.06.2022</b>
ASSAD INTERNATIONAL	16 039 955
ENAS	4 070 999
BATTERIE ASSAD ALGERIE	2 000 388
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	17 710
GEELEC	230 940
<b>Total</b>	<b>22 359 992</b>

- Pour la situation arrêtée au 30 juin 2022, les achats réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

<b>Partie Liée</b>	<b>Achats 30.06.2022</b>
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	33 020
GEELEC	1 586
<b>Total</b>	<b>34 606</b>

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «Assad International» au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2022 s'élèvent à un montant de 35 639DT.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2022 s'élèvent à un montant de 227 282DT.
- Au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2022, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 121 336 DT en contrepartie de prestations de services.
- Au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2022, les revenus provenant de la refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique et des charges sociales d'employés mis à disposition s'élèvent à 342 899 DT pour la société«ENAS», 128 305 DT pour la société «Assad International»,527 731 DT pour la société «Batterie Assad Algérie» et 11 777 DT pour la société «ASIND».

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants sont détaillés comme suit (en DT) :

<b>Partie Liée</b>	<b>Solde 30/06/2022</b>
<b>Créances clients</b>	
ASSAD INTERNATIONAL	16 998 562
ENAS	1 158 993
BATTERIE ASSAD ALGERIE	24 597 634
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	36 083
GEELEC	420 500
<b>Total</b>	<b>43 211 772</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	23 922
GEELEC	1 136
<b>Total</b>	<b>25 058</b>
<b>Débiteurs divers</b>	
GEELEC	19 179
ENAS (Notes de débit)	231 548
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	3 896 780
ASSAD BATTERIE MAROC (Notes de débit)	499 706
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 520 151
ASIND (Notes de crédit)	(31 131)
ASIND (Dividendes à recevoir)	2 999
BATTERIE ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
BATTERIE ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	41 853
<b>Total</b>	<b>6 900 800</b>

Messieurs les Actionnaires de la société  
**L'Accumulateur Tunisien ASSAD**  
Zone industrielle de Ben Arous  
2013 -BEN AROUS

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022**

***Introduction***

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » comprenant le bilan établi au 30 juin 2022, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 39.256.033 dinars y compris la perte de la période s'élevant à 3.742.803 dinars.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre direction conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

## ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » arrêtée au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

## ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la note B.4 des états financiers dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2.802.137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Tunis, le 09 septembre 2022**

### ***Les commissaires aux comptes***

***Les Commissaires aux Comptes  
Associés - M.T.B.F***

***Cabinet ZAHAF & Associés***

***Mohamed Lassaad Borji***

***Mahmoud Zahaf***

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE  
CDC CROISSANCE 1**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tél : + (216) 71 19 43 44  
Fax : + (216) 71 19 43 20  
www.kpmg.com/tn

*TUNIS, le 29 Juillet 2022*

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
GESTIONNAIRE « CDC GESTION »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire CDC GESTION,**

***I- Rapport sur l'audit des états financiers***

*Opinion :*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **26.498.675 DT** et une valeur liquidative égale à **8.832,892 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » au **31 décembre 2021**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

*Fondement de l'opinion :*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en

Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le fonds FCPR CDC CROISSANCE 1 porte sur un montant projeté de 50.000.000 DT. Au **31 décembre 2021**, il a été souscrit, libéré et clôturé à hauteur de 30.000.000 DT.
- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessus.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre

la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** ».

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les

éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **CDC CROISSANCE I** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



***ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE***

***CLOS LE 31 DECEMBRE 2021***

FCPR CDC CROISSANCE I

**BILAN**

(Unité : en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>AC 1 - Portefeuille titres</b>	<b>AC 1</b>	<b>20 025 930</b>	<b>19 106 805</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		13 152 953	13 123 675
b - Obligations et valeurs assimilées		6 571 298	5 983 130
c - Autres valeurs		301 679	0
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>AC 2</b>	<b>6 467 029</b>	<b>1 604 608</b>
a - Placements monétaires		4 451 473	497 072
b - Disponibilités		2 015 556	1 107 537
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>AC 3</b>	<b>14 656</b>	<b>6 594</b>
<b>AC 4 - Autre Actifs</b>		<b>0</b>	<b>6 000 000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>26 507 615</b>	<b>26 718 007</b>
<b>PASSIF</b>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<b>PA 1</b>	8 925	8 924
PA 2 - Autres créditeurs divers	<b>PA 2</b>	15	1 391
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 940</b>	<b>10 315</b>
<b>CP 1 - Capital</b>	<b>CP 1</b>	<b>28 460 574</b>	<b>28 541 806</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>-1 961 899</b>	<b>-1 834 114</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-1 834 114	-1 368 624
b - Sommes distribuables de l'exercice		-127 785	-465 490
<b>ACTIF NET</b>		<b>26 498 675</b>	<b>26 707 692</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>26 507 615</b>	<b>26 718 007</b>

FCPR CDC CROISSANCE I

**ETAT DE RESULTAT**

(Unité : en dinars)

	Notes	Période du 01.01.2021 au 31.12.2021	Période du 01.01.2020 au 31.12.2020
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</b>	<b>PR 1</b>	<b>474 357</b>	<b>440 448</b>
a - Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		448 678	440 448
c - Revenus des autres valeurs		25 679	0
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR 2</b>	<b>293 403</b>	<b>142 363</b>
Revenus des placements monétaires		293 403	142 363
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>767 760</b>	<b>582 811</b>
<b>CH 1 - Charges de gestion des placements (-)</b>	<b>CH 1</b>	<b>-901 427</b>	<b>-901 427</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>-133 667</b>	<b>-318 617</b>
PR 3 - Autres produits		14 500	3 500
CH 2 - Autres charges (-)	<b>CH 2</b>	-8 618	-150 373
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-127 785</b>	<b>-465 490</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>-127 785</b>	<b>-465 490</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) (-)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-81 232	-1 458 194
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-209 017</b>	<b>-1 923 684</b>

FCPR CDC CROISSANCE I  
**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
 (Unité : en dinars)

	Période du 01.01.2021 au 31.12.2021	Période du 01.01.2020 au 31.12.2021
<b><u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>-209 017</u></b>	<b><u>-1 923 684</u></b>
a - Résultat d'exploitation	-127 785	-465 490
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-81 232	-1 458 194
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
<b><u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-209.017</b>	<b>-1 923 684</b>
<b><u>AN 4 - ACTIF NET</u></b>		
a - en début d'exercice	26 707 692	28 631 376
b - en fin d'exercice	26 498 675	26 707 692
<b><u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u></b>		
a - en début d'exercice	3 000	3 000
b - en fin d'exercice	3 000	3 000
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>8 832,892</b>	<b>8 902,564</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</b>	<b>-0,78%</b>	<b>-6,72%</b>

***NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE***

***CLOS LE 31 DECEMBRE 2021***

## **NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

Le fonds « FCPR CDC CROISSANCE 1 » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 ter et l'article 22 quarter du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « CDC GESTION » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, n°71-2015 en date du 29 Décembre 2015.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres et quasi-fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat telles que prévues par l'article 22 bis (nouveau) du Code des Organismes de Placement Collectif.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le fonds FCPR CDC CROISSANCE 1 porte sur un montant projeté de 50.000.000 DT. Au 31 décembre 2021, il a été souscrit, libéré et clôturé à hauteur de 30.000.000 DT.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Le fonds FCPR CDC CROISSANCE 1 est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant la société CDC GESTION.

## **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2021**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents***

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, les comptes courants associés et les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées***

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

Pour déterminer le montant de cette Juste Valeur, la Société de Gestion recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement.

#### **3.3- *Evaluation des autres placements***

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.4- *Cession des placements***

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

#### ***AC1 : Portefeuille-titres***

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 20 025 930 DT et se détaille ainsi :

FCPR CDC CROISSANCE I

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- valeurs potentielles	Intérêts courus	Valeur au 31.12.2021	% de l'actif net	% des montants souscrits	Méthode d'évaluation
<b>(a) Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</b>								
<b>Actions des sociétés non cotées</b>								
DRAXON HOLDING	49 000	490 000	-196 000	0	294 000	1,11%	0,98%	Coût d'acquisition avec décade de 40%
KURIAT PALACE	45 000	4 500 000	-1 800 000	0	2 700 000	10,19%	9,00%	
VARIETES INDUSTRIELLES	150 000	1 810 000	1 908 430	0	3 718 430	14,03%	12,39%	Moyenne (DCF, Valeur mathématique)
ACROPOLIS	5 500	1 500 000	0	0	1 500 000	5,66%	5,00%	Coût d'acquisition
SMRI AMAL	14 141	2 500 000	-1 000 000	0	1 500 000	5,66%	5,00%	Coût d'acquisition avec décade de 40% (Garantie SOTUGAR)
POLYSMART	100 000	330 000	0	0	330 000	1,25%	1,10%	Coût d'acquisition
CITYBEL	20 000	2 000 000	0	0	2 000 000	7,55%	6,67%	Coût d'acquisition
PLASTICUM	2 611	1 000 013	0	0	1 000 013	3,77%	3,33%	Coût d'acquisition
MEDILSYS	2 770	110 510	0	0	110 510	0,42%	0,37%	Coût d'acquisition
<b>Sous-Total (1)</b>		<b>14.240.523</b>	<b>-1.087.570</b>	<b>0</b>	<b>13.152.953</b>	<b>49,64%</b>	<b>43,84%</b>	
<b>(b) Obligations et valeurs assimilées</b>								
<b>Obligations Convertibles en Actions (O.C.A)</b>								
OCA DRAXON HOLDING	301 000	3 010 000	-451 856	1 092 711	3 650 855	13,78%	12,17%	Coût amorti
OCA VARIETES INDUSTRIELLES	149 000	1 490 000	0	455 523	1 945 523	7,34%	6,49%	Coût amorti
OCA POLYSMART	134 000	670 000	0	111 488	781 488	2,95%	2,60%	Coût amorti
OCA MEDILSYS	18 949	189 490	0	3 942	193 432	0,73%	0,64%	Coût amorti
<b>Sous-Total (2)</b>		<b>5.359.490</b>	<b>-451 856</b>	<b>1.663.664</b>	<b>6.571.298</b>	<b>24,80%</b>	<b>21,90%</b>	

<b>(c) Autres valeurs</b>										
Compte Courant Associé (C.C.A)										
	276 000	0	25 679	301 679	1,14%	1,01%				Coût amorti
<b>Sous-Total (3)</b>	<b>276.000</b>	<b>0</b>	<b>25.679</b>	<b>301.679</b>	<b>1,14%</b>	<b>1,01%</b>				
<b>Total (1+2+3)</b>	<b>19.876.013</b>	<b>1.539.426</b>	<b>1.663.664</b>	<b>20.025.930</b>	<b>75,58%</b>	<b>65,75%</b>				

**AC2 : Placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 6.467.029 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
<b>Placements monétaires</b>		
Certificats de dépôt (a)	4 500 000	500 000
Intérêts précomptés sur Certificats de Dépôts	-56.112	-3 004
Intérêts courus sur Certificats de Dépôts	7.584	76
	<b>4 451 472</b>	<b>497 072</b>
<b>Disponibilités</b>		
Dépôts à vue	2.015.557	1 107 537
<b>Total</b>	<b>6 467 029</b>	<b>1 604 608</b>

(a) Les caractéristiques des certificats de dépôts se présentent comme suit :

Banque	Montant (DT)	Taux	Date valeur	Durée en jours
BNA	4 500 000	9,50%	23/12/2021	60

**AC3 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 14.656 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
Intérêts à recevoir sur dépôts à vue	14 656	6 594
<b>Total</b>	<b>14 656</b>	<b>6 594</b>

**PA1 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 8.925 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
Frais du Dépositaire	8.925	8 924
<b>Total</b>	<b>8.925</b>	<b>8 924</b>

**PA2 : Autres créiteurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 15 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
Autres créiteurs	15	1 391
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>1 391</b>

**PR1 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 474.357 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts courus sur OCA – Draxon Holding	225 928	225 928
Intérêts courus sur OCA – Variétés industrielles	101 320	101 320
Intérêts courus sur OCA – Medilsys	2 425	0
Prime de non-conversion – Variétés industrielles	59 600	59 600
Prime de non-conversion – Polysmart	57 888	53 600
Prime de non-conversion – Medilsys	1 516	0
Intérêts courus sur CCA – Acropolis	25 679	0
<b>Total</b>	<b>474 357</b>	<b>440 448</b>

**PR2 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 293.403 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur certificats de dépôts	256 702	121 981
Intérêts sur dépôts à vue	36 701	20 381
<b>Total</b>	<b>293 403</b>	<b>142 363</b>

**CH1 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 901.427 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du Gestionnaire	892 502	892 502
Rémunération du dépositaire	8 925	8 925
<b>Total</b>	<b>901 427</b>	<b>901 427</b>

**CH2 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 8.618 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Services bancaires & assimilés	218	201
Autres impôts et taxes	120	172
Assurance SOTUGAR (a)	8.280	150 000
<b>Total</b>	<b>8.618</b>	<b>150 373</b>

(a) Il s'agit de la garantie SOTUGAR sur la participation dans la société Medilsys.

**CP1 : Note sur le capital**

<b>Capital souscrit au 31.12.2020</b>	
Montant	30 000 000
Nombre des parts émises	3 000
Nombre de copropriétaires	1
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
<b>Capital souscrit au 31.12.2021</b>	
Montant	30 000 000
Nombre de parts	3 000
Nombre de porteurs de parts	1

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital Début de période au 31.12.2020</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
<b>Autres Mouvements</b>	<b>- 1 539 426</b>	<b>-3 501 325</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 1 539 426	- 1 539 426
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-1 834 114
Sommes distribuables de l'exercice		-127 785
<b>Montant Fin de période au 31.12.2021</b>	<b>28.460.574</b>	<b>26 498 675</b>

## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31.12.2021 se détaillent ainsi :

	Montant au 31.12.2021	% Garantie
<b>Accords de financement donnés</b>		
GREEN HILL	3 000 000	
BYZACENE	150 000	
<b>Sous-Total 1</b>	<b>3 150 000</b>	
<b>Accords de financement donnés en 2021 : Garanties SOTUGAR</b>		
MEDILSYS AO	110 510	60%
MEDILSYS OCA	189 490	60%
ACROPOLIS CCA	276 000	60%
<b>Sous-Total 2</b>	<b>576 000</b>	
<b>Total (1+2)</b>	<b>3 726 000</b>	

## 5-2 Données par part et ratios pertinents

<b>Données par part</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Revenus des placements	255,920	194,270	239,160	156,759	133,173
Charges de gestion des placements	-300,476	-300,476	-300,476	-300,476	-283,091
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>-44,556</b>	<b>-106,206</b>	<b>-61,316</b>	<b>-143,717</b>	<b>-149,918</b>
Autres produits	4,833	1,167	1,667	0,000	0,000
Autres charges	-2,873	-50,124	-1,109	-10,023	-0,104
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>-42,595</b>	<b>-155,163</b>	<b>-60,758</b>	<b>-153,739</b>	<b>-150,021</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>-42,595</b>	<b>-155,163</b>	<b>-60,758</b>	<b>-153,739</b>	<b>-150,021</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-27,077	-486,065	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>-27,077</b>	<b>-486,065</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>-69,672</b>	<b>-641,228</b>	<b>-60,758</b>	<b>-153,739</b>	<b>-150,021</b>
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>8,832,892</b>	<b>8 902,564</b>	<b>9 543,792</b>	<b>9 604,550</b>	<b>9 758,289</b>
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges / actif net moyen	-3,40%	-3,26%	-3,14%	-3,10%	2,90%
Autres charges / actif net moyen	-0,03%	-0,54%	-0,01%	-0,10%	0,00%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-0,78%	-1,68%	-0,63%	-1,59%	-1,54%

### **5-3 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du FCPR CDC COISSANCE 1 est confiée à la société CDC GESTION conformément à l'orientation définie pour le Fonds. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR.

Les frais de gestion annuels sont fixés à 2.5% HT pour les montants souscrits par les porteurs de Parts, pendant la période d'investissement. Au-delà de cette période, les frais de gestion seront fixés à 2.5% HT des montants investis diminués des montants restitués aux investisseurs en principal ainsi que des pertes définitives.

Les frais de Gestion sont facturés par le Gestionnaire au Fonds trimestriellement et d'avance, à l'exception de la première facturation qui couvrira une période inférieure ou égale à trois mois permettant de faire coïncider les dates de facturation avec les trimestres et les années calendaires.

En cas de souscription de capital en milieu d'année, les frais de Gestion seront calculés au prorata temporis.

### **5-4 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. La rémunération du dépositaire sera égale à 0,02% HT du montant de l'actif net du fonds avec un minimum annuel de Sept Mille Cinq Cent Dinars (7.500 DT) HT et un plafond de Douze Mille Cinq Cent Dinars (12.500 DT) HT payable d'avance au début de chaque exercice.

### **5-5 Autres frais**

Les Autres Frais Supportés par le Fonds se présentent comme suit :

(I) Les Frais liés à des prestations externes : Ces Frais couvrent les prestations et services d'expertise demandés par le Comité d'investissement et qui sont liés directement aux dossiers d'investissement ou de désinvestissement.

(II) Les Frais d'enregistrement et les frais et les dépenses d'assurance.

Le montant cumulé des autres frais ne peut dépasser une limite annuelle de 1% hors taxe du montant des souscriptions.

Le Comité consultatif peut lever la limite indiquée ci-dessus suite à une demande formulée par le gestionnaire.

Les Autres Frais Supportés par la société de gestion se présentent comme suit :

(I) Les honoraires du Commissaire aux Comptes seront à la charge du Gestionnaire.

(II) Les redevances du CMF seront à la charge du Gestionnaire.

Fonds de Développement Régional I  
F.C.P.R

**Rapport général du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**AMC Ernst & Young**

## **SOMMAIRE**

	<b>PAGE</b>
<b>I - RAPPORT GENERAL</b>	<b>3</b>
<b>II - ETATS FINANCIERS</b>	<b>7</b>

## I - RAPPORT GENERAL



Building a better  
working world

AMC Ernst & Young  
EY Tower  
Avenue Fadhel Ben Achour  
Centre Urbain Nord  
1003 Tunis, Tunisie

Tel: +216 31 342 111  
Fax: +216 70 164 810  
tunisoffice@tn.ey.com  
ey.com/tn

## **Fonds de Développement Régional I Rapport Général du commissaire aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire CDC Gestion,**

### **I- Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du « Fonds de Développement Régional I » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 45 358 957 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (1 045 370) DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3. Observation**

Nous attirons l'attention sur la note 4-1-1 aux Etats Financiers, qui indique l'absence d'une information financière récente pour les titres Sovie, Byzacène, U.M.B, Polysmart et Galvamétal. Cette situation ne permet pas d'apprécier l'existence ou non d'un indice de dépréciation pour chacun de ces titres.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire CDC Gestion.



Building a better  
working world

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers**

La direction du gestionnaire CDC Gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;



Building a better  
working world

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Tunis, le 30 Août 2022



## **II - ETATS FINANCIERS**

- **BILAN**
- **ÉTAT DE RESULTAT**
- **ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## Fonds de Développement Régional I

Bilan arrêté au 31-12-2021

(Exprimé en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>
<b>AC 1 - Portefeuille titres</b>	<b>4-1</b>	<b>39 245 437</b>	<b>41 585 322</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		30 520 234	31 540 377
b - Obligations et valeurs assimilées		7 325 203	8 256 468
c - Autres valeurs		1 400 000	1 788 477
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>4-2</b>	<b>6 485 264</b>	<b>7 326 897</b>
a - Placements monétaires		4 972 646	6 480 048
b - Disponibilités		1 512 618	846 849
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>4-3</b>	<b>13 755</b>	<b>12 913</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 744 456</b>	<b>48 925 132</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<b>4-4</b>	<b>385 484</b>	<b>386 431</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>		<b>15</b>	<b>2 243</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>385 499</b>	<b>386 674</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP 1 - Capital</b>	<b>4-5</b>	<b>48 826 530</b>	<b>50 958 661</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>(3 467 573)</b>	<b>(2 422 203)</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		(2 422 203)	(1 427 097)
b - Sommes distribuables de l'exercice		(1 045 370)	(995 106)
<b>ACTIF NET</b>		<b>45 358 957</b>	<b>48 536 458</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>45 744 456</b>	<b>48 925 132</b>

## Fonds de Développement Régional I

## Etat de résultat

Période allant du 01-01-2021 au 31-12-2021

(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</b>	<b>4-6</b>	<b>130 012</b>	<b>251 887</b>
a - Dividendes		125 925	235 960
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 087	15 927
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	<b>4-7</b>	<b>306 933</b>	<b>318 722</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>436 945</b>	<b>570 609</b>
<b>CH 1 - Charges de gestion des placements (-)</b>	<b>4-8</b>	<b>(1 501 111)</b>	<b>(1 502 058)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>(1 064 166)</b>	<b>(931 449)</b>
<b>PR 3 - Autres produits</b>	<b>4-9</b>	<b>19 000</b>	<b>13 000</b>
<b>CH 2 - Autres charges (-)</b>	<b>4-10</b>	<b>(204)</b>	<b>(76 657)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 045 370)</b>	<b>(995 106)</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>(1 045 370)</b>	<b>(995 106)</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) (-)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<b>4-5-2</b>	(2 132 131)	1 792 367
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	458 255
Frais de négociation		-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(3 177 501)</b>	<b>1 255 516</b>

Fonds de Développement Régional I  
Etat de variation de l'actif net Exercice 2021  
(exprimé en dinars tunisiens)

	Note	Exercice 2021	Exercice 2020
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		(3 177 501)	1 255 515
a - Résultat d'exploitation		(1 045 370)	(995 106)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 132 131)	1 792 367
c - Plus (ou moins) values réalisées sur titres		-	458 255
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-	-
a- Souscriptions		-	-
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
b- Rachats		-	-
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>(3 177 501)</b>	<b>1 255 515</b>
AN 4 - ACTIF NET			
a - en début d'exercice		48 536 458	47 280 943
b - en fin d'exercice		45 358 957	48 536 458
AN 5 - NOMBRE DE PARTS			
a - en début d'exercice		5 000	5 000
b - en fin d'exercice		5 000	5 000
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		<b>9 071,791</b>	<b>9 707,292</b>
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL		-6,55%	2,66%

**Note aux états financiers arrêtés au 31/12/2021****1. Présentation du Fonds**

**Dénomination du fonds :** Fonds de Développement Régional I.

**Nature juridique du fonds :** Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

**Textes applicables au fonds :** Régi par les dispositions de :

- Le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011
- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

**Siège social du gestionnaire du fonds :** Immeuble LAKEO 2<sup>ème</sup> étage- Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac -1053 Tunis.

**Taille du fonds :** Cent millions (100 000 000) de dinars tunisiens

**Nombre de parts constituant le fonds** 5 000 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de mille (10 000) dinars chacune.

**Référence de l'agrément du fonds :** Agrément n° 39/2013 du 26 Septembre 2013 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

**Période de souscription :** Le fonds prévoit deux périodes de souscriptions :

- Une première période de 12 mois à compter de la date d'obtention du visa du CMF
- Une deuxième période de 12 mois commençant dans un délai ne dépassant pas la fin d'une année à partir de la date de clôture de la première période de souscription.

**Visa du CMF :** Numéro 0863 du 02/06/2014.

**Durée du fonds :** Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

**Promoteurs du fonds :** ATTIJARI BANK et la société CDC GESTION

**Société de gestion :** La société « CDC Gestion »

**Banque dépositaire :** ATTIJARI BANK

**Commissaire aux comptes :** Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

**Périodicité de calcul de la V.L :** Annuellement au 31 décembre.

**2. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fonds sur la forme

### 3. Principes comptables applicables

Les états financiers du Fonds de Développement Régional doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2. Evaluation des placements

##### Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

##### Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

##### Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

## 4-1 Portefeuille titres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 39 245 437 DT et se présente comme suit :

Société	Coût d'acquisition	Intérêts courus brut	Total brut au 31/12/2021	Plus ou Moins-Values au 31/12/2021	Solde au 31/12/2021	Note
Portefeuille Actions	30 208 337	-	30 208 337	311 897	30 520 234	4-1-1
Obligations Convertibles en Actions	7 766 700	1 056 683	8 823 383	(1 498 180)	7 325 203	4-1-2
Avances sur Comptes Courant Associé	1 650 000	271 597	1 921 597	(521 597)	1 400 000	
<b>Total Portefeuille titres</b>	<b>39 625 037</b>	<b>1 328 280</b>	<b>40 953 317</b>	<b>(1 707 880)</b>	<b>39 245 437</b>	

## 4-1-1 Portefeuille Actions

Le Portefeuille Actions se détaille comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nbre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2021	Plus ou Moins-Values au 31/12/2021
<b>Actions non cotées</b>							
SEM CHIFA	Agroalimentaire	24 500	2 450 000	177	DCF	4 326 630	1 876 630
SOVIE <sup>(1)</sup>	Agroalimentaire	39 000	3 900 000	31	Valeur mathématique	1 216 911	(2 683 089)
SPCS	Technopôle	300 000	3 000 000	20	Valeur mathématique	6 056 299	3 056 299
Berg Life Sciences- CPC	Pharmaceutique	857	1 500 000	2 077	DCF	1 780 258	280 258
BYZACENE <sup>(2)</sup>	Hôtellerie	10 600	1 060 000	74	Valeur mathématique	779 809	(280 191)
UMB <sup>(3)</sup>	Industrie Nautique	70 000	700 000	4	Valeur mathématique	296 334	(403 666)
EMACER	Industrie Céramique	5 000	500 000	60	Provision de la valeur non sotugarée	300 000	(200 000)
SIMETAL	Production des panneaux composites en aluminium	10 000	1 000 000	75	Provision de la valeur non sotugarée	750 000	(250 000)
GOLDENCIN	Services et industrie culturelles et théâtrales	350	35 000	75	Provision de la valeur non sotugarée	26 250	(8 750)
CYTOPHARMA	Industrie pharmaceutique	440 769	6 149 997	16	DCF	7 052 304	902 307
Polysmart <sup>(4)</sup>	Start-up spécialisée dans les jeux vidéos	123 728	408 300	3	Coût historique	408 300	-
GALVAMETAL <sup>(5)</sup>	Galvanisation des métaux	20 000	2 000 000	100	Coût historique	2 000 000	-
M PACK SA	Industrie diverses (Emballages)	162 000	1 620 000	10	Coût historique	1 620 000	-
NOVARINO	Agroalimentaire	1 000	100 000	128	Valeur mathématique	128 013	28 013
MEDILSYS	Ingénierie informatique	2 632	105 000	40	Coût historique	105 000	-
TUNISIA HELICOPTER	Epandage Agricole	6 800	680 000	100	Coût historique	680 000	-
<b>Total actions non cotées</b>			<b>25 208 297</b>			<b>27 526 108</b>	<b>2 317 811</b>
<b>Actions cotées</b>							
CEREALIS	Agroalimentaire	74 080	500 040	8,75	Cours boursier	648 126	148 086
SERVICOM	BTP	1 200 000	4 500 000	1,96	Cours boursier	2 346 000	(2 154 000)
<b>Total actions cotées</b>			<b>5 000 040</b>			<b>2 994 126</b>	<b>(2 005 914)</b>
<b>Total portefeuille Actions</b>			<b>30 208 337</b>			<b>30 520 234</b>	<b>311 897</b>

(1) Les derniers états financiers audités disponibles sont ceux de l'exercice clos le 31/12/2019. La valeur mathématique du titre est calculée sur la base des états financiers provisoires de l'exercice clos le 31/12/2020.

(2) La valeur mathématique du titre est calculée sur la base des derniers états financiers audités disponibles et relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

(3) Les derniers états financiers audités disponibles sont ceux de l'exercice clos le 31/12/2019. La valeur mathématique du titre est calculée sur la base des états financiers provisoires de l'exercice clos le 31/12/2021.

(4) Les derniers états financiers audités disponibles sont ceux de l'exercice clos le 31/12/2019.

(5) Les derniers états financiers audités disponibles sont ceux de l'exercice clos le 31/12/2018.

#### 4-1-2 Obligations Convertibles en Actions et Avances sur Comptes Courant Associé

Les Obligations Convertibles en Actions et les Avances sur Comptes Courant Associé se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nbre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2021	Plus ou Moins-Values au 31/12/2021
<b>Obligations Convertibles en Actions</b>							
UMB (**)	Industrie Nautique	50 000	500 000	10	Coût historique	500 000 (*)	(37 475)
EMACER (**)	Industrie Céramique	20 000	2 000 000	100	Coût historique	2 000 000 (*)	(375 575)
Byzacene (***)	Hôtellerie	15 000	1 500 000	74	Dépréciation au même taux que les actions (***)	1 103 503 (*)	(723 279)
GOLDENCIN (***)	Services et industrie culturelles et théâtrales	1 800	180 000	75	Dépréciation au même taux que les actions (***)	135 000 (*)	(79 837)
Polysmart	Start-up spécialisée dans les jeux vidéo	218 340	1 091 700	5	Coût historique	1 091 700 (*)	(122 847)
MEDILSYS	Ingénierie informatique	139 500	1 395 000	10	Coût historique	1 395 000 (*)	(159 167)
TUNISIA HELICOPTER	Epandage Agricole	3 000	300 000	100	Coût historique	300 000 (*)	-
CYTOPHARMA	Industrie pharmaceutique	80 000	800 000	10	Coût historique	800 000 (*)	-
<b>Total OCA</b>			<b>7 766 700</b>			<b>7 325 203</b>	<b>(1 498 180)</b>
<b>Avances sur Comptes Courant Associé</b>							
SIMETAL SA (**)	Industrie Aluminium		1 000 000		Dépréciation au même taux que les actions (***)	750 000 (*)	(383 120)
Polysmart (**)	Start-up spécialisée dans les jeux vidéo		650 000		Coût historique	650 000 (*)	(138 477)
<b>Total CCA</b>			<b>1 650 000</b>			<b>1 400 000</b>	<b>(521 597)</b>

(\*) Y inclus les intérêts courus et net des moins-values le cas échéant.

(\*\*) Nous avons constaté une moins-value sur les intérêts de ces titres. Le principal n'est pas déprécié étant donné que la situation nette comptable de la société émettrice est encore positive.

(\*\*\*) Nous avons constaté une moins-value sur les intérêts de ces titres. Le principal est déprécié au même taux que les actions au vu de l'enregistrement d'impayés sur ces titres de créance.

Le détail des intérêts courus sur les obligations et les comptes courants associés se présente comme suit :

Société	Montant brut des intérêts courus au 31/12/2021	Dépréciation au 31/12/2021	Solde net des intérêts courus au 31/12/2021
<b>Obligations Ordinaires et Obligations Convertibles en Actions</b>			
UMB	37 475	(37 475)	-
EMACER	375 575	(375 575)	-
Byzacene	326 782	(326 782)	-
GOLDENCIN	34 837	(34 837)	-

Société	Montant brut des intérêts courus au 31/12/2021	Dépréciation au 31/12/2021	Solde net des intérêts courus au 31/12/2021
Polysmart	122 847	(122 847)	-
MEDILSYS	159 167	(159 167)	-
<b>Total Intérêts courus sur OCA</b>	<b>1 056 683</b>	<b>(1 056 683)</b>	<b>-</b>
<b>Avances sur Comptes Courant Associé</b>			
SIMETAL SA	133 120	(133 120)	-
Polysmart	138 477	(138 477)	-
<b>Total Intérêts courus sur CCA</b>	<b>271 597</b>	<b>(271 597)</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>1 328 280</b>	<b>(1 328 280)</b>	<b>-</b>

#### 4-2 Placements monétaires et disponibilités

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 6 485 264 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Certificats de dépôt	5 000 000	6 500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	(35 108)	(47 946)
Intérêts courus sur certificats de dépôt	7 754	27 994
Compte bancaire ouvert chez ATTIJARI BANK	1 512 618	846 849
<b>Total des placements monétaires et disponibilités</b>	<b>6 485 264</b>	<b>7 326 897</b>

#### 4-3 Créances d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 13 755 DT et se rattache aux intérêts créditeurs sur compte courant non encore encaissés au titre du quatrième trimestre 2021.

#### 4-4 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2021 à 385 484 DT représentant les sommes dues au dépositaire et au gestionnaire.

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Sommes dues au dépositaire	13 608	14 555
Sommes dues au gestionnaire	371 876	371 876
<b>Total des opérateurs créditeurs</b>	<b>385 484</b>	<b>386 431</b>

#### 4-5 Capital

Les mouvements intervenus sur le capital au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

<b>Capital initial</b>	<b>50 958 661</b>
Montant	50 958 661
Nombre de parts émises	5 000
Nombre de copropriétaires	5
<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>-</b>
Montant (capital appelé)	-
Montant (capital Souscrit non versé)	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

<b>Rachats effectués</b>	-
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-
<b>Autres mouvements</b>	(2 132 131)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 132 131)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	-
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
<b>Capital au 31/12/2021</b>	-
Montant	48 826 530
Nombre de parts	5 000
Nombre de copropriétaires	5

Le capital s'élève ainsi au 31/12/2021 à **48 826 530** DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Note
Capital souscrit appelé et versé	50 000 000	50 000 000	4-5-1
Plus-value potentielle sur titre SEM CHIFA	1 876 630	2 176 624	4-5-2
Moins-value potentielle sur titre SOVIE	(2 683 089)	(2 117 579)	
Plus-value potentielle sur titre SPCS	3 056 299	2 163 905	
Plus-value potentielle sur titre Berg Life	280 258	1 287 047	
Moins-value potentielle sur titre BYZACENE	(280 191)	(273 058)	
Moins-value potentielle sur titre UMB	(403 666)	(263 854)	
Moins-value potentielle sur titre EMACER	(200 000)	(200 000)	
Moins-value potentielle sur titre SIMETAL	(250 000)	(250 000)	
Moins-value potentielle sur titre GOLDENCIN	(8 750)	(8 750)	
Plus-value potentielle sur titre CYTOPHARMA	902 307	701 609	
Plus-value potentielle sur titre NOVARINO	28 013	22 600	
Plus-value potentielle sur titre coté CEREALIS	148 086	181 496	
Moins-value potentielle sur titre coté SERVICOM	(2 154 000)	(2 088 000)	
Moins-value potentielle sur OCA UMB	(37 475)	(37 475)	
Moins-value potentielle sur OCA EMACER	(375 575)	(375 575)	
Moins-value potentielle sur OCA BYZACENE	(723 279)	(326 782)	
Moins-value potentielle sur OCA GOLDENCIN	(79 837)	(34 837)	
Moins-value potentielle sur OCA POLYSMART	(122 847)	-	
Moins-value potentielle sur OCA MEDILSYS	(159 167)	-	
Moins-value potentielle sur CCA POLYSMART	(138 477)	-	
Moins-value potentielle sur CCA SIMETAL	(383 120)	(133 120)	
Plus-value réalisée sur SOMIPEM	458 255	458 255	4-5-3
Plus-value réalisée sur Torréfacteur	58 750	58 750	
Plus-value réalisée sur titre Amen Trésor SICAV	17 405	17 405	
<b>Total</b>	<b>48 826 530</b>	<b>50 958 661</b>	

**4-5-1 Taille du fonds**

Le capital souscrit appelé au 31/12/2021 s'élève à 50 000 000 DT divisé en 5 000 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 10 000 DT chacune. La liste des souscripteurs et les montants des souscriptions et des libérations sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Investisseur		Souscriptions			
Identification	Siège social	Montant	Date	Partie libérée (en DT)	Date
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	Tunisie	30 000 000	14/10/2013	2 000 000	06/01/2014
				1 000 000	07/04/2014
				4 500 000	01/07/2014
				22 500 000	16/06/2015
		9 000 000	27/04/2017	9 000 000	15/06/2017
<b>Sous-total</b>		<b>39 000 000</b>		<b>39 000 000</b>	
Amen Bank	Tunisie	5 000 000	04/08/2014	5 000 000	15/09/2014
<b>Sous-total</b>		<b>5 000 000</b>		<b>5 000 000</b>	
BH	Tunisie	3 000 000	24/03/2017	3 000 000	24/03/2017
BNA	Tunisie	2 000 000	24/03/2017	2 000 000	24/03/2017
ATB	Tunisie	1 000 000	23/03/2017	1 000 000	23/03/2017
<b>Sous-total</b>		<b>6 000 000</b>		<b>6 000 000</b>	
<b>Total</b>		<b>50 000 000</b>		<b>50 000 000</b>	

**4-5-2 Plus- ou moins-values potentielles sur titres**

Les plus ou moins-values potentielles sur titres se détaillent comme suit au 31/12/2021 :

Participation	Nombre de titres	Valeur nominale d'acquisition	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value au 31/12/2021	Plus ou moins-value au 31/12/2020	Variation des plus ou moins-values
<b>Actions</b>						
SEM CHIFA	24 500	100,00	2 450 000	1 876 630	2 176 624	(299 994)
SOVIE	39 000	100,00	3 900 000	(2 683 089)	(2 117 579)	(565 510)
SPCS	300 000	10,00	3 000 000	3 056 299	2 163 905	892 394
BERG LIFE	857	1 750,29	1 500 000	280 258	1 287 047	(1 006 789)
BYZACENE	10 600	100,00	1 060 000	(280 191)	(273 058)	(7 133)
UMB	70 000	10,00	700 000	(403 666)	(263 854)	(139 812)
EMACER	5 000	100,00	500 000	(200 000)	(200 000)	-
SIMETAL	10 000	100,00	1 000 000	(250 000)	(250 000)	-
GOLDENCIN	350	100,00	35 000	(8 750)	(8 750)	-
CYTOPHARMA	440 769	13,95	6 149 997	902 307	701 609	200 698
NOVARINO	1 000	100,00	100 000	28 013	22 600	5 413
CEREALIS	74 080	6,75	500 040	148 086	181 496	(33 410)
SERVICOM	1 200 000	3,75	4 500 000	(2 154 000)	(2 088 000)	(66 000)
<b>Obligations</b>						
UMB	50 000	10,00	500 000	(37 475)	(37 475)	-
EMACER	20 000	100,00	2 000 000	(375 575)	(375 575)	-
BYZACENE	15 000	100,00	1 500 000	(723 279)	(326 782)	(396 497)
GOLDENCIN	1 800	100,00	180 000	(79 837)	(34 837)	(45 000)

Participation	Nombre de titres	Valeur nominale d'acquisition	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value au 31/12/2021	Plus ou moins-value au 31/12/2020	Variation des plus ou moins-values
POLYSMART (OCA)	218 340	5,000	1 091 700	(122 847)	-	(122 847)
MEDILSYS	139 500	10,000	1 395 000	(159 167)	-	(159 167)
<b>Avances sur Comptes Courant Associé</b>						
SIMETAL SA			1 000 000	(383 120)	(133 120)	(250 000)
POLYSMART			650 000	(138 477)	-	(138 477)
<b>Total plus ou moins-values potentielles</b>				<b>(1 707 880)</b>	<b>424 251</b>	<b>(2 132 129)</b>

#### 4-5-3 Plus-values réalisées sur titres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Plus-value réalisée sur SOMIPEM	458 255	458 255
Plus-value réalisée sur Torréfacteur	58 750	58 750
Plus-value réalisée sur titre Amen Trésor SICAV	17 405	17 405
<b>Total plus-values réalisées</b>	<b>534 410</b>	<b>534 410</b>

#### 4-6 Revenus du portefeuille titres

Cette rubrique s'élève à 130 012 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
Dividendes des titres SPCS	113 332	-
Dividendes CEREALIS	12 594	11 853
Intérêts courus sur obligations convertibles en actions	4 087	15 927
Dividendes des titres Berg Life	-	224 107
<b>Total</b>	<b>130 012</b>	<b>251 887</b>

#### 4-7 Revenus des placements monétaires

Cette rubrique s'élève à 306 933 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
Revenus des certificats de dépôt	272 025	278 152
Revenus des comptes de dépôt	34 908	40 571
<b>Total</b>	<b>306 933</b>	<b>318 722</b>

#### 4-8 Charges de gestion des placements

Cette rubrique s'élève à 1 501 111 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunération du gestionnaire	1 487 502	1 487 502
Rémunération du dépositaire	13 609	14 556
<b>Total</b>	<b>1 501 111</b>	<b>1 502 058</b>

#### 4-9 Autres produits

Le solde de cette rubrique s'élève à 19 000 DT au titre de l'exercice 2021 et correspondant aux jetons de présence de l'exercice 2020 relatifs aux sociétés Berg Life, SPCS, SEM CHIFA, BYZACENE et MPACK.

**4-10 Autres charges**

Le solde de cette rubrique s'élève à 204 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Etat impôts et taxes	120	120
Frais et commissions bancaires	84	32
Commission sur assurance SOTUGAR	-	57 600
Honoraires - Due Diligence	-	18 790
Charges diverses de gestion courante	-	115
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>76 57</b>

## 5. Autres notes aux états financiers

## 5-1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2021	2020
Revenus des placements	87,389	114,122
Charges de gestion des placements	(300,222)	(300,412)
<b>Revenu net des placements</b>	<b>(212,833)</b>	<b>(186,290)</b>
Autres produits	3,800	2,600
Autres charges	(0,041)	(15,332)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(209,074)</b>	<b>(199,022)</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-
<b>Somme distribuables de l'exercice</b>	<b>(209,074)</b>	<b>(199,022)</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(426,426)	358,473
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-	91,651
Frais de négociation	-	-
<b>Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(426,426)</b>	<b>450,124</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(635,500)</b>	<b>251,102</b>
Droits d'entrées et droits de sorties	-	-
<b>Résultats non distribuables de l'exercice</b>	<b>(426,426)</b>	<b>450,124</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(426,426)</b>	<b>450,124</b>
Distribution de dividendes	-	-
Valeur liquidative	9 071,791	9 707,292
<b>Ratios de gestion des placements (*)</b>		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-3,31%	-3,14%
Autres charges/actif net moyen	0,00%	-0,16%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-2,30%	-2,08%

(\*) L'actif net moyen a été obtenu en calculant la moyenne des actifs nets trimestriels.

**5-2 Transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion CDC Gestion reçoit à titre de couverture de frais de sa gestion :

- Une rémunération de base au taux annuel en hors taxes sur la valeur ajoutée de 2,5%. La base de calcul de la rémunération de base à servir est le total de la valeur nominale des parts souscrites.

Les frais de gestion sont facturables et payables trimestriellement et à termes échus.

La charge relative à la rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 487 502 DT.

- Une rémunération de performance et de rendement, égale à vingt pour cent (20,00%) hors taxe sur la valeur ajoutée de la différence entre le taux de rendement annuel (TRI) réalisé par le fonds et le taux annuel de 8%.

2- En rémunération de ses services, le « Dépositaire » ATTIJARI Bank perçoit une commission annuelle fixée à 0,025% hors taxe sur la valeur ajoutée de l'actif net du fonds. Ladite rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 13 609 DT.

**5-3 Note sur les événements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du gestionnaire du 29 Juillet 2022.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Fonds de Développement Régional II  
F.C.P.R

**Rapport général du Commissaire aux Comptes**  
Exercice clos le 31 décembre 2021

**AMC Ernst & Young**

## **SOMMAIRE**

	<b>PAGE</b>
<b>I - RAPPORT GENERAL</b>	<b>3</b>
<b>II - ETATS FINANCIERS</b>	<b>7</b>

## I - RAPPORT GENERAL

**Fonds de Développement Régional II**  
**Rapport Général du commissaire aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire CDC Gestion,**

**I- Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du « Fonds de Développement Régional II » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 16 683 179 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (401 805) DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire CDC Gestion.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie

significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **4. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers**

La direction du gestionnaire CDC Gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

#### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



Building a better  
working world

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Tunis, le 30 Août 2022



## **II - ETATS FINANCIERS**

- **BILAN**
  
- **ETAT DE RESULTAT**
  
- **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**
  
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**Fonds de Développement Régional II**  
**Bilan arrêté au 31-12-2021**

(Unité : en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
<b>AC 1 - Portefeuille titres</b>	<b>6-1</b>	<b>10 529 338</b>	<b>7 329 338</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		8 613 338	5 829 338
b - Obligations et valeurs assimilées		1 916 000	1 500 000
c - Autres valeurs		-	-
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>6-2</b>	<b>6 187 575</b>	<b>3 180 470</b>
a - Placements monétaires		4 946 081	2 986 911
b - Disponibilités		1 241 494	193 559
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>AC 4 - Autres Actifs</b>		-	6 600 000
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>16 716 913</b>	<b>17 109 808</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<b>6-3</b>	33 719	24 794
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>		15	30
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>33 734</b>	<b>24 824</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP 1 - Capital</b>	<b>6-4</b>	<b>16 600 000</b>	<b>16 600 000</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>83 179</b>	<b>484 984</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		484 984	680 507
b - Sommes distribuables de l'exercice		(401 805)	(195 523)
<b>ACTIF NET</b>		<b>16 683 179</b>	<b>17 084 984</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>16 716 913</b>	<b>17 109 808</b>

**Fonds de Développement Régional II**  
**Etat de résultat**  
**Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021**  
**(Unité : en dinars)**

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</b>		-	-
a - Dividendes		-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	6-5	<b>169 623</b>	<b>269 000</b>
Revenus des placements monétaires		169 623	269 000
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>169 623</b>	<b>269 000</b>
<b>CH 1 - Charges de gestion des placements (-)</b>	6-6	<b>(404 007)</b>	<b>(404 007)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>(234 384)</b>	<b>(135 007)</b>
<b>PR 3 - Autres produits</b>		-	-
<b>CH 2 - Autres charges (-)</b>	6-7	<b>(167 421)</b>	<b>(60 516)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(401 805)</b>	<b>(195 523)</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>(401 805)</b>	<b>(195 523)</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) (-)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	-
Frais de négociation		-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(401 805)</b>	<b>(195 523)</b>

**Fonds de Développement Régional II**  
**Etat de variation de l'actif net**  
**Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021**  
**(Unité : en dinars)**

	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(401 805)</b>	<b>(195 523)</b>
a - Résultat d'exploitation	(401 805)	(195 523)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-	-
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	-
<b>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	-
<b>AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	-	-
<b>a- Souscriptions</b>	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Droits d'entrée	-	-
<b>b- Rachats</b>	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Droits de sortie	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(401 805)</b>	<b>(195 523)</b>
<b>AN 4 - ACTIF NET</b>		
a - en début d'exercice	17 084 984	17 280 507
b - en fin d'exercice	16 683 179	17 084 984
<b>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</b>		
a - en début d'exercice	166	166
b - en fin d'exercice	166	166
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>100 501,078</b>	<b>102 921,590</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</b>	<b>-2,35%</b>	<b>-1,13%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**

## **1- PRESENTATION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL « FDR II »**

Le « Fonds de Développement Régional - FDR II » est un fonds commun de placement à risque régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 06 novembre 2017 sous le N° 56-2017.

Un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 19 février 2018, est mis à la disposition du public. Le démarrage des souscriptions a été annoncé pour le 15 Mars 2018.

La taille du fonds est fixée 50 millions de dinars divisé en 500 parts de 100 000 DT chacune.

La BNA est le dépositaire du fonds et CDC Gestion en est le gestionnaire.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

## **2- ORIENTATION DE LA GESTION DU FONDS**

### **Politique d'investissement du Fonds**

Le « Fonds de développement régional - FDR II » interviendra au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ordinaires, de certificats d'investissement, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et, d'une façon générale, de toutes les autres catégories assimilées à des fonds propres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le Fonds pourrait accorder dans la limite de quinze (15) %, d'avances en compte courant pour la durée de l'investissement réalisé dans des sociétés dans lesquelles il détient au moins cinq (5) % du capital.

### **Portefeuille ciblé**

Le Fonds ciblera un portefeuille d'investissements composé à raison de :

- ❖ 80% au moins de ses actifs dans :
  - Des projets d'investissements dans des sociétés non cotées et ce aux stades de financement suivants :
    - Le capital développement,
    - Le capital-risque,
    - Le capital restructuration,
    - Le capital transmission,
    - Le capital retournement,
    - Le pré IPO.
  - Des actions cotées sur le marché alternatif dans la limite de 30% du taux (ratio) d'emploi réglementaire.
- ❖ 20% au plus dans des sociétés cotées sur le marché boursier et/ou dans des produits financiers.

### **Taille des investissements**

Le ticket minimal de participation du fonds dans chaque société cible sera de cent mille (100 000) dinars.

Tout investissement inférieur à ce seuil sera soumis à l'accord du Comité Consultatif.  
Par ailleurs, le fonds ne peut dépasser le seuil de 15% des actifs nets dans une seule participation.

### **Durée de détention des participations**

Les durées prévues pour la détention des interventions (participation dans le capital et/ou financement en quasi-fonds propres) varient d'une à sept ans. Toute détention échéant en dehors de ces seuils sera soumise à l'accord du Comité Consultatif.

### **Période d'investissement des actifs du Fonds**

En conformité avec le décret-loi n° 2011-99 du 21 Octobre 2011 tel que complété par ses textes d'application, le fonds investira 80% de ses actifs dans un délai ne dépassant pas la fin des deux années suivant celle au cours de laquelle a eu lieu la libération des parts.

La période d'investissement durera jusqu'à la fin de la sixième année à compter de la date de clôture de la deuxième période de souscription.

### **Stratégie de désinvestissement**

Dans le cadre de sa stratégie de désinvestissement, le fonds utilisera tous les scénarios possibles à savoir la sortie sur le marché boursier (alternatif et/ou principal), les sorties industrielles ; le rachat par le management ou le rachat par un ou plusieurs autres fonds d'investissement. A cet effet, des pactes d'actionnaires seront établis avec les actionnaires des entreprises dans lesquelles le fonds détiendra une participation et qui stipuleront notamment les modalités de sortie du fonds.

### **Secteurs d'activité non retenus**

Le fonds n'investira pas dans les secteurs d'activité suivants :

- Production ou activités impliquant toute forme de travail forcé, nocive ou à caractère d'exploitation et toute forme de travail d'enfants
- Production ou commerce de tout produit illégal au regard de la législation
- Production ou commerce d'armes et de munitions
- Production ou commerce de boissons alcoolisées
- Production ou commerce de tabac
- Production, distribution ou commerce de pornographie
- Jeux, paris, casinos et activités équivalentes,
- de manière générale, tous les secteurs d'activités contraires à l'ordre public.

### **Règles éthiques**

Le Fonds veillera au respect des règles éthiques et particulièrement en matière de :

- Secteurs d'activité,
- Lutte contre le blanchiment de capitaux,

### **Lutte contre le blanchiment de capitaux**

Le Gestionnaire devra :

- respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux ;
- appliquer des procédures anti-blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme conformément aux standards nationaux et internationaux.

En outre, le Gestionnaire déclare et certifie :

- qu'il s'interdit de participer directement ou indirectement et d'une façon quelconque à toute activité ayant pour objet ou effet le blanchiment de capitaux ayant une provenance et/ou une destination criminelle ; et
- que le gestionnaire et en général toute personne participant à la gestion et à l'activité du fonds n'ont jamais été impliqués, poursuivis et/ou condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux devant une quelconque juridiction à travers le monde.

### **3- REGIME FISCAL**

La nature des avantages fiscaux applicables suit la réglementation en vigueur notamment le décret-loi n°2011-100 du 21 octobre 2011 portant adaptation des avantages fiscaux relatifs au réinvestissement dans le capital risque avec le champ d'intervention des sociétés d'investissement à capital risque et des fonds communs de placement à risque.

### **4- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **5- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **5.1- Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents**

Les éléments de portefeuille-titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **5.2- Evaluation des éléments du portefeuille titre**

##### Actions admises à la cote

Les titres admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

##### Actions non admises à la cote

Les titres non admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur juste valeur. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le gestionnaire procède à une estimation de la juste valeur à partir de la valeur de l'entreprise déterminée par différentes méthodes conformément à sa politique de valorisation des sociétés de portefeuille.

#### **5.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 6 - NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

## Note 6-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 10 529 338 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Base d'évaluation	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2021	+/- Value
<b><u>Actions non cotées</u></b>						
Galvamétal	9 000	900 000	100	Coût historique	900 000	0
DATAVORA	36 542	1 599 991	44	Coût historique	1 599 991	0
PLASTICUM	2 611	1 000 013	383	Coût historique	1 000 013	0
MENOYA	10 000	1 000 000	100	Coût historique	1 000 000	0
MITIGAN	5 250	656 250	125	Coût historique	656 250	0
PROCLEAN	32 693	673 084	21	Coût historique	673 084	0
SNPA	840	84 000	100	Coût historique	84 000	0
BIWARE	29 211	1 500 000	51	Coût historique	1 500 000	0
UMB	120 000	1 200 000	10	Coût historique	1 200 000	0
<b>Sous-total</b>		<b>8 613 338</b>			<b>8 613 338</b>	<b>0</b>
<b><u>Obligations</u></b>						
DATAVORA	40 000	400 000	10	Coût historique	400 000	0
MENOYA	11 000	1 100 000	100	Coût historique	1 100 000	0
SNPA	4 160	416 000	100	Coût historique	416 000	0
<b>Sous-total</b>		<b>1 916 000</b>			<b>1 916 000</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 529 338</b>			<b>10 529 338</b>	<b>0</b>

## Note 6-2 : Placements monétaires et disponibilité

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 6 187 575 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Compte bancaire ouvert chez Amen Bank	1 241 494	193 559
Certificats de dépôt (CD)	5 000 000	3 000 000
Intérêts Précomptés / CD	(62 346)	(13 543)
Intérêts Courus / CD	8 427	454
<b>Total des placements monétaires et disponibilités</b>	<b>6 187 575</b>	<b>3 180 470</b>

## Note 6-3 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 33 719 DT et se rattache aux frais du dépositaire des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

## Note 6-4 : Le Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31/12/2020</b>	<b>16 600 000</b>
Montant	16 600 000
Nombre de parts	166
Nombre de porteurs de parts	5
<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>-</b>
Montant souscrit appelé et versé	-
Montant souscrit appelé non versé	-
Montant souscrit non appelé	-
Nombre de titres émis	-
Nombre de porteurs de parts	-
<b>Rachats effectués</b>	<b>0</b>
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre de porteurs de parts sortants	0
<b>Autres mouvements</b>	<b>0</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	0
Droits de sortie	0
Frais de négociation	0
<b>Capital au 31/12/2021</b>	<b>16 600 000</b>
Montant	16 600 000
Nombre de parts	166
Nombre de porteurs de parts	5

#### Note 6-5 : Revenus des placements monétaires

Cette rubrique s'élève au titre de l'exercice 2021 à 169 623 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
Revenus des certificats de dépôt	169 623	269 000
Revenus autres placements monétaires	-	-
<b>Total</b>	<b>169 623</b>	<b>269 000</b>

#### Note 6-6 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au titre de l'exercice 2021 à 404 007 DT.

<b>Rubrique</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
Rémunération du gestionnaire	395 082	395 082
Rémunération du dépositaire	8 925	8 925
<b>Total</b>	<b>404 007</b>	<b>404 007</b>

#### Note 6-7 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 167 421 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
Assurance SOTUGAR	162 880	60 000
Honoraires de Due Diligence	4 000	-
Frais et commissions bancaires	421	381
Impôts & taxes	120	135
<b>Total</b>	<b>167 421</b>	<b>60 516</b>

## 7 - AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 7-1 : Données par part et ratios pertinents

<b>Données par part</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Revenus des placements	1 022	1 620
Charges de gestion des placements	(2 434)	(2 434)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>(1 412)</b>	<b>(813)</b>
<b>Autres produits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres charges	(1 009)	(365)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(2 421)</b>	<b>(1 178)</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>(2 421)</b>	<b>(1 178)</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
Frais de négociation	0	0
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(2 421)</b>	<b>(1 178)</b>
Droits de sortie	0	0
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0	0
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Valeur liquidative	100 501,078	102 921,590
<b>Ratios de gestion des placements</b>		
Charges / actif net moyen	2,42%	2,35%
Autres charges / actif net moyen	1,00%	0,35 %
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-2,41%	-1,09%

### Note 7.2 – Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Le règlement intérieur du fonds prévoit que la société de gestion reçoit :

- 2% HT des montants souscrits par les porteurs de parts pendant la période d'investissement.
- 2% HT des montants investis diminués des montants restitués aux investisseurs en principal ainsi que des pertes définitives au-delà de la période d'investissement.

Les frais de gestion sont facturés par le gestionnaire au fonds trimestriellement et d'avance. En cas de souscription de capital en milieu d'année, les frais de gestion seront calculés au prorata temporis.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 395 082 DT TTC.

2- Le règlement intérieur du fonds prévoit également que le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,025% HT du montant de l'actif net du fonds avec un minimum annuel de 7 000 DT HT et un plafond de 25 000 DT HT payable d'avance au début de chaque exercice. Cette rémunération s'élève à 8 925 DT TTC au titre de l'exercice 2021.

### **Note 7.3 – Note sur les événements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été arrêtés par le conseil d'Administration du gestionnaire en date du 29 Juillet 2022.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.